



LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE-LESSE

N°242

Juillet-Août 2008

# Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire	Page
Calendrier des activités	2-3
Comptes rendus des activités	
Promenade du vendredi: Initiation naturaliste à Wavreille	4-6
Prospection naturaliste de la vallée du Ri des Boyès	7-11
Prospection naturaliste dans la vallée de la Masblette	12-15
Prospection malacologique de la vallée du Cobri (Lessive)	16-17
Prospection botanique à Génimont	18-21
Géologie et botanique dans la vallée de l'Hermeton	22-28
Observation des oiseaux à Ponderôme (2)	29
Initiation à l'étude des graminées autour de Lavaux-Sainte-Anne	30-31
Prospection malacologique du Fond de Thion	32-33
Journée dans la réserve naturelle de l'Hof Ter Musschen	34-36
Micromammifères dans des pelotes de Chouette effraie	37-38
Informations aux membres	39
Présentation de l'ASBL	40

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur*
<b>Du 7 au 11 juillet</b>	Queyras	
<b>Samedi 19 juillet</b>	Botanique de la plaine alluviale des bords de Meuse à Givet et Heer-sur-Meuse <i>9h30 sur la place à l'entrée de Givet, à droite, juste avant de franchir la Meuse en venant de Wellin-Beauraing ou à la sortie de Givet, à gauche, juste après avoir franchi la Meuse, en venant de Philippeville</i>	JEAN LEURQUIN ET MA-THE ROMAIN
<b>Samedi 26 juillet</b>	Sortie mycologique conjointement avec la Société des Naturalistes de Namur-Luxembourg sur le thème des Russules et chanterelles en Famenne <i>9h30, Parking de Fêche (Rochefort)</i>	ARLETTE GELIN
<b>Samedi 2 août</b>	Sortie entomologique dans la réserve naturelle de Comogne. <i>9h30, place de Focant</i>	MARC PAQUAY
<b>Samedi 9 août</b>	Participation à l'excursion organisée par l'A.E.F. Dans la région de Mellier (au sud de Léglise). Prospection dans les « cases » encore « vierges » des environs et visites rapide et/ou pique-nique au magnifique site des Forges de Mellier. <i>10h, Eglise de Mellier</i>	PIERRE LIMBOURG GUIDE: JACQUELINE SAINTENOY
<b>Samedi 16 août</b>	Prospection naturaliste et malacologique du versant ouest du massif de Boine, à Han-sur-Lesse, anciennement englobé dans le parc animalier. <i>9h30, église de Han-sur-Lesse (Matinée, fin de l'activité vers 13h)</i>	BRUNO MARÉE
<b>Dimanche 24 août</b>	Observations naturalistes en empruntant le RAVeL <i>9h30, Église de Bertrix</i>	PIERRE CHANTEUX
<b>Dimanche 31 août</b>	Matinée d'observation des oiseaux à Pondrôme (3). Après le 30/03 puis le 25/5, nous reproduisons cette sortie sur le même parcours ! <i>8h, Eglise de Pondrôme (matinée)</i>	MARC PAQUAY

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

<b>Samedi 6 septembre</b>	Sortie mycologique. Observations sur place ou déplacement possible vers un lieu qui sera déterminé par les poussées ! <i>9h30, Parking de Fèche (Rochefort)</i>	MARC PAQUAY
<b>Jeudi 11 septembre</b>	Commission de l'environnement <i>20h, au local de Lomprez</i>	BRUNO MARÉE
<b>Dimanche 14 septembre</b>	Prospection des sites à gentianes en Lesse-et-Lomme: suivi des populations de Bure, Resteigne, Ave-et-Auffe et Lavaux-Ste-Anne <i>9h30 devant l'église de Tellin</i>	PIERRE LIMBOURG
<b>Dimanche 21 septembre</b>	Prospection de la vallée du Ry des Boyès (2ème partie) - Observations naturalistes et évaluation de la qualité des eaux du ruisseau. <i>9h30, église de Bure (commune de Tellin)</i>	BRUNO MARÉE
<b>Samedi 27 septembre</b>	Sortie d'intérêt général/myco en Ardenne	JEAN-CLAUDE LEBRUN
<b>Dimanche 28 septembre</b>	Promenade familiale: dernières fleurs, premiers champignons, fruits d'automne <i>14h, église de Han-sur-Lesse, retour vers 17h</i>	ARLETTE GELIN

Les coordonnées des organisateurs membres du Comité sont reprises en dernière page.

📍 **Prochaine réunion du comité: le 8 août**

### Vendredi 18 avril Initiation ornithologique et botanique au Ry d'Howisse et au Bois Banal à Wavreille

ARLETTE GELIN

**En ce petit matin d'avril froid et venteux, les oiseaux se font discrets et se blottissent dans leurs plumes. Nous aurions été bien inspirés d'en faire autant, car mis à part les timides roulades du rouge-gorge, le chant mal assuré du bruant jaune et de la fauvette à tête noire, ainsi que le cri dégoûté du verdier, nous n'entendrons rien d'autre ce matin.**

#### Ry d'Howisse

Les notes flûtées du merle nous parviennent de la Réserve du Ry d'Howisse. Gérée par les RNOB, cette réserve est située dans la dépression schisteuse du Couvinien ; nous y observerons une végétation acidophile.

Dans le chemin d'accès, parmi les primevères officinales (*Primula veris*), les potentilles stériles (*Potentilla sterilis*) et quelques orchis mâles en bouton (*Orchis mascula*), s'étendent les rhizomes des violettes odorantes en fleur (*Viola odorata*). C'est l'occasion de comparer les caractères distinctifs des différentes espèces de violettes que l'on rencontre en Famenne.

Une pelouse silicicole au lieu-dit les Vévis semble intéressante, mais en l'absence de fleurs, nous ne pourrions déterminer que l'hélianthème (*Helianthemum nummularium*), la potentille printanière (*Potentilla verna*), le bec-de-grue (*Erodium cicutarium*), la potentille argentée (*Potentilla argentea*) et la scléranthe (*Scleranthus sp.*).

Nous traversons le Ry d'Howisse bordé par la rare Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) et le Populage des marais (*Caltha palustris*). Ce ruisseau qui prend sa source en Ardenne traverse les schistes couviniens puis disparaît dans un chantoir sur la commune de Tellin. Nous le verrons réapparaître, à la Fontaine Saint-Martin\*, dès qu'il atteint, 2,8 km plus loin, les calcaires givetiens.

Sous les épicéas, les chants ténus du Roitelet huppé et du Roitelet triple-bandeau sont difficilement perçus (très bon test auditif). La ritournelle du Roitelet huppé se balance sur deux notes ; sur les illustrations, la huppe n'est guère visible, car ce n'est que pendant la parade que le mâle excité redresse sa huppe. Etienne repère le tambourinement accéléré du Pic épeiche.

Le long d'une chênaie-charmaie plutôt fraîche se dressent d'élégantes Primevères élevées (*Primula elatior*) ; à l'étroit dans leur calice serré, leurs corolles sont d'un jaune plus pâle que celui des Primevères officinales, qui se complaisent, elles, dans un sol plus léger.

Charles fouille la litière des Anémones sylvie et tombe "par le plus grand des hasards" sur la rare Sclérotinie tubéreuse (*Dumontinia tuberosa*). Cette pezize brune émerge d'un sclérote noir toujours en relation avec les rhizomes de l'Anémone sylvie. Ce discomycète parasite aussi (selon Dennis) d'autres anémones. La poussée fongique printanière étant très en retard, nous en sommes réduits à admirer un vieux chêne envahi de beaux Amadouviens (*Phellinus igniarius*).

Dans le bois de Wève, une graminée abondante se distingue à l'état végétatif par de larges feuilles flasques vert tendre. La préfoliation enroulée contient déjà la grande panicule du Millet (*Millium effusum*) qui, dès le mois de mai, ornera nos sous-bois. Avec l'aide de Pierre, nous déterminons quelques luzules et carex.

Sous le vent toujours aussi mauvais, nous regagnons la belle place de Wavreille. A midi, le groupe, désormais réduit, se réchauffera autour d'une soupe roborative, avant de poursuivre, l'après-midi, l'excursion dans le Bois Banal.

### **Bois Banal**

Le soleil nous rejoint enfin et sous la hêtraie acidophile à luzule blanche, les sittelles se répondent et la Fauvette à tête noire, appelée également Rossignol des Canaries, nous régale de ses strophes musicales. Le Pic noir, hôte de ces bois, tambourine assez longuement.

Pour les Anciens, la traversée du Bois Banal est devenue un pèlerinage, tant l'intérêt botanique et esthétique est évident : sur quelques centaines de mètres, nous traverserons une hêtraie ardennaise acide, une chênaie sessiliflore à bouleau, une hêtraie calcicole à orchidées et, en bas de pente, une hêtraie neutrophile à ail et à asperule (voir le croquis ci-dessous).

Quant aux nouveaux membres, ils seront agréablement impressionnés de découvrir, en un parcours de moins de 5 km, l'exceptionnelle diversité non seulement des associations végétales, mais aussi:

- la belle vallée sèche du Ry d'Enfaule, roulant aujourd'hui des eaux abondantes sur un sol calcaire miné par les flots.
- le site pittoresque de la Fontaine Saint-Martin où la source du Ry d'Howisse et celle du Ry d'Enfaule resurgissent : leurs eaux pures et non

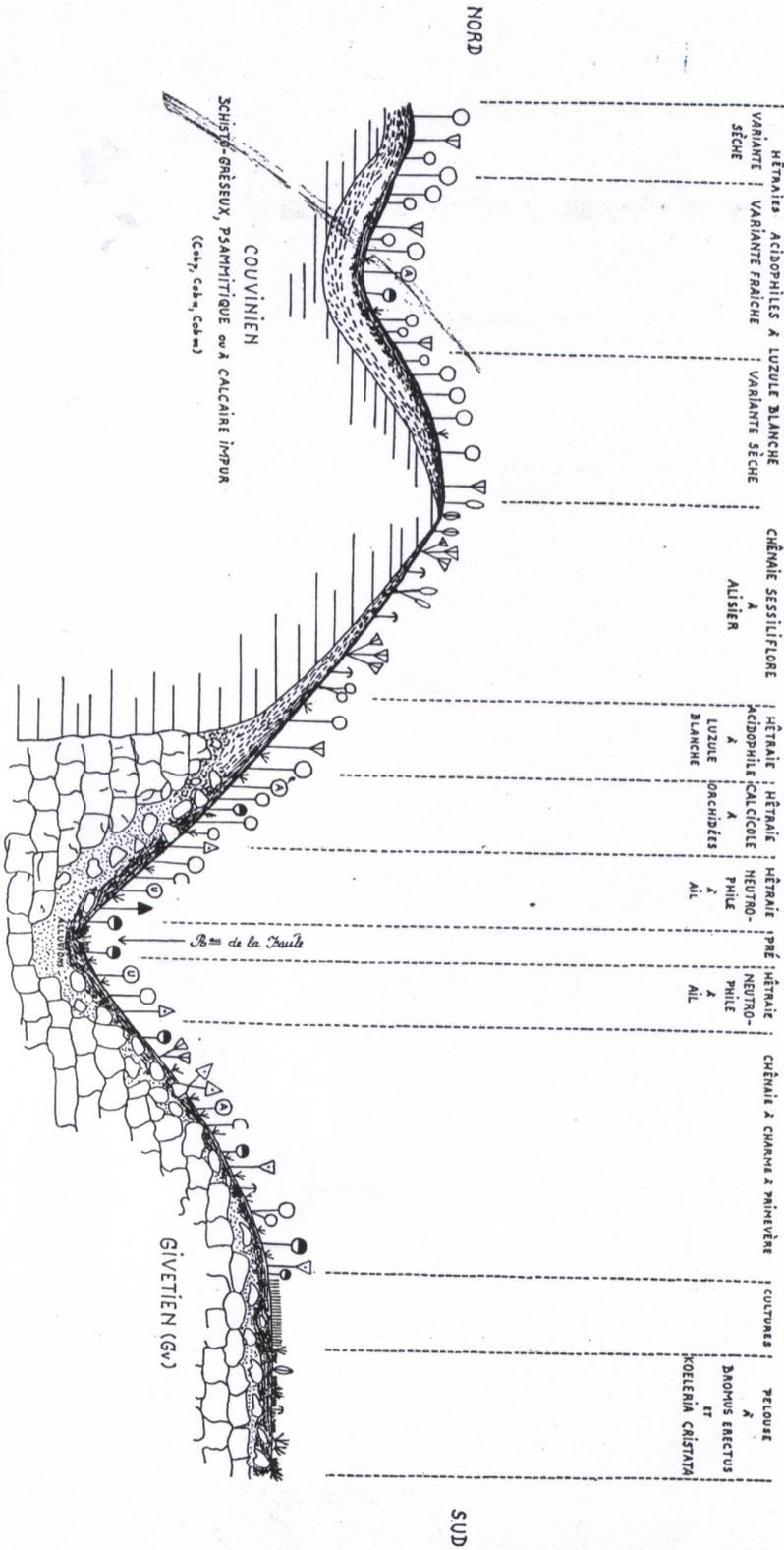
acides accueillent une belle population d'ombellifères encore au stade végétatif : le faux cresson (*Apium nodiflorum*)

- les Rapides de la Lesse éclaboussant de gerbes d'eau les berges de l'ormaise-frênaie bordée d'aconits en boutons (*Aconitum vulparia*).
- le Gouffre de Belvaux dans lequel la Lesse disparaît tout entière. Visible à quelques centaines de mètres, ce monument naturel historique est, depuis belle lurette, soustrait à l'admiration des promeneurs.
- quelques animaux «sauvages» qui nous regardent curieusement derrière la clôture du Parc à gibier, propriété de la Société des Grottes de Han (leur fiche de santé est apposée sur leur enclos...).

Nous fermons la boucle et remontons la vallée tout en évoquant la stratégie commerciale et la dévorante boulimie de la Société des Grottes de Han-sur-Lesse qui, depuis de nombreuses années, grignote impunément les plus beaux sites du Parc : gouffre de Belvaux, massif de Boine, allée classée de vieux marronniers, abattus sans raison majeure. Et maintenant encore, en juillet 2007, la Chavée de la Lesse, joyau du Parc National de Lesse-et-Lomme, cédée très complaisamment par la commune de Rochefort en échange du massif de Boine, aujourd'hui totalement dégradé par la surcharge de gibier (se référer à l'article de Bruno Marée dans le numéro 240 des Barbouillons).

\* Ne pas confondre la Fontaine Saint-Martin, située dans la vallée du ry d'Enfaule avec la source Saint-Martin, située dans la Chavée de la Lesse.

# PROMENADE DU VENDREDI



Répartition de la végétation suivant une coupe nord-sud à travers le Bois Banal, commune de Wavreille.  
La flore et la végétation du Parc National de Lesse et Lomme.

## Dimanche 27 avril Prospection biologique de la vallée du ruisseau des Boyès (1<sup>ère</sup> partie : les affluents au niveau de Tellin)

MA-THÉ ROMAIN

*Un temps radieux nous accompagna tout au long de cette première exploration du Ri des Boyès, petit ruisseau situé à la limite de la Famenne et de l'Ardenne et dont les affluents prennent naissance au tout début du talus ardennais.*

*Le guide attiré, empêché et déconfit, fit appel à une guide de dépannage pour remplir le contrat ; celle-ci espère que, grâce à l'aide précieuse et efficace de quelques-uns, elle aura pu s'en tirer honorablement...*

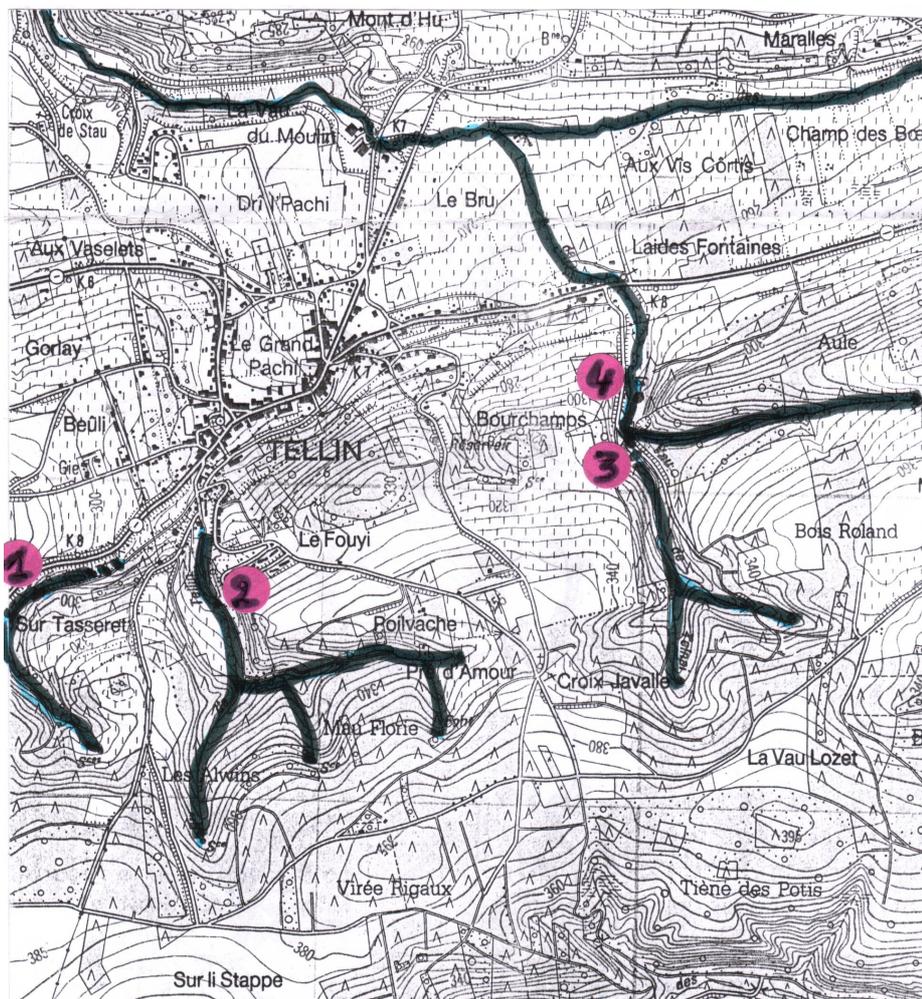


Figure 1: Station 1: Ruisseau du Bois de Cheneux. Relevé en amont de l'étang, au niveau où le ruisseau qui emprunte le chemin en hiver, rejoint son lit normal (l.d. Sur Tasseret). Station 2: Ruisseau de Tellin. Relevé en amont du pré aux chevaux, avant la canalisation du ruisseau en prairie (l.d. Le Fouyi). Stations 3 et 4: Ruisseau de la Vau de Telnai. Relevés juste en amont de la zone d'étangs (zone boisée) et en aval, en zone de prairies.

# PROSPECTION NATURALISTE

Notre prospection d'aujourd'hui consistera en 4 stations de prélèvement sur les affluents du ruisseau aux abords de Tellin. Nous pourrons ainsi faire une première analyse des résultats fournis avant d'aborder le cours même du ruisseau des Boyès, en zone famennoise.

Ces ruisseaux dévalent le talus ardennais dans une direction sud-nord, creusant leur lit dans les roches schisto-gréseuses emsiennes (Dévonien inférieur) : rougeâtres dans la Formation de Chooz, verdâtres dans la Formation de Hierges:

- Le ruisseau du Bois de Chenet, au sud-ouest de Tellin : relevé effectué en amont de l'étang, au niveau où le ruisseau, qui emprunte le chemin en période de crue, reprend son lit normal.
- Le ruisseau de Tellin, au sud de Tellin : relevé en amont du grand pré aux chevaux.
- Le ruisseau de la Vau de Telnai, à l'est de Tellin : un relevé en amont de la zone d'étangs et un autre plus en aval, en zone de prairies.

Il faut noter que les deux premiers ruisseaux sont, au niveau du village, canalisés souterrainement pour la traversée des prairies. Tout leur trajet « famennois » est en fait en bonne partie invisible, seule la partie supérieure de leur cours étant accessible.

Les renseignements concernant la méthode de travail ont été exposés dans Les Barbouillons n°209 (janvier 2003), page 115.

## **STATION 1. Le ruisseau du Bois de Chenet**

Un chemin de terre très boueux, bordé d'une belle haie de vieux charmes, nous mène à ce premier endroit où les hygrophiles se jettent à l'eau tandis que les terrestres prospectent la végétation rivulaire.

Le ruisseau étroit, aux eaux claires très vives, coule sous un couvert clair de feuillus accompagnés de quelques résineux. La rapidité du courant ne permet pas à une végétation aquatique de s'y accrocher mais l'oxygénation est excellente.

Coordonnées physico-chimiques : T :11,9°C - pH 6,68 – C :320 µS/cm (la conductivité s'exprime en micro-Siemens par centimètre, valeur recalculée sur base d'une température de 20°C). Il s'agit d'eaux eutrophes et très faiblement acides, mais bien oxygénées en raison de la turbulence.

### Relevé biotique dans l'ordre de la sensibilité décroissante à la pollution

(les chiffres renseignent le nombre d'unités systématiques)

Niveau 1 : pas de Perles mais présence d'Ephémères Heptagénéiidés (*Ecdyonurus*) (1)

Niveau 2 : Trichoptères (phryganes) à fourreau : Odontocéridés (1), Limnéphilidés (2)

Niveau 3 : Ancyles (*Ancylus*) (1) et Ephémères non Heptagénéiidés (*Baetis*) (1)

Niveau 4 : Gammares (*Gammarus*) (1) et Odonates (libellules) : Cordulegastéridés (1) et Zygoptères (1)

Non indicatifs : Trichoptères (phryganes) sans fourreau : Philopotamidés (1) ; Diptères Tipulidés (1), Coléoptères Gyrinidés (*Gyrins*) (1)

Total : 12 US, indice biotique 9. Très honorable !

Une petite remarque pour ceux qui ont participé activement à la détermination : ce que nous avons appelé un peu trop vite « Chironome » n'en était pas un : il s'agissait en fait d'une larve de Trichoptère sans fourreau, munie de 3 paires de pattes, 2 crochets distaux et une tête cuirassée : un Philopotamidé.

## STATION 2. Le ruisseau de Tellin

Ce petit ruisseau est encaissé et présente également des eaux vives. Il coule en contrebas d'un grand pré où paissent des chevaux. Peu de végétation aquatique en raison de la vivacité des eaux : quelques mousses banales accrochées aux blocs, de-ci de-là (*Platyhypnidium riparioides*).

Coordonnées physico-chimiques : T : 13,2 °C – pH 6,56 – C : 150 µS/cm.

Il s'agit d'eaux mésotrophes et faiblement acides, également bien oxygénées.

Relevé biotique dans l'ordre de la sensibilité décroissante à la pollution

Niveau 1 : pas de Perles mais présence d'Ephémères Heptagénéiidés (*Ecdyonurus*) (1)

Niveau 2 : Trichoptères (phryganes) à fourreau : Odontocéridés (1) et Limnéphilidés (3)

Niveau 3 : Ancyles (*Ancylus*) (1) et Ephémères non Heptagénéiidés : *Epeorus* (1), *Baetis* (1) et un indéterminé (1)

Niveau 4 : Gammare (*Gammarus*) (1) et Odonates (libellules) : Cordulegastéridés (1)  
Non indicateurs : Planaires (*Dugesia*) (1) ; Coléoptères Gyrinidés (1) ; Diptère indéterminé (1) ; Trichoptères sans fourreau : Hydropsychidés (1) et Philopotamidés (1)

Signalons la présence de larves de salamandre, ce qui renforce le caractère intéressant de ce petit ruisseau.

Total : 16 US, indice biotique 10. Le maximum !

Autre petite remarque pour les déterminateurs intéressés : la planaire que nous avons baptisée *Dendroplanaria* est en fait un *Dugesia* (yeux cerclés de blanc, tête triangulaire).

**INTER-STATION intéressante à signaler** : à mi-chemin entre ce ruisseau et le suivant, une flaque permanente dans le chemin, au bas de la montée vers Poilvache, révèle la présence de tritons alpestres, de larves de salamandre et de larves de grenouille rousse (on aurait pu y rencontrer celles du crapaud commun).

## STATION 3. Le ruisseau de la Vau de Telnai, en amont de la zone d'étangs

Nous gagnons ce ruisseau par la route de la Croix Javalle où nous prenons un sentier qui redescend vers la vallée.

La première station est relevée juste en amont des étangs. Il sera intéressant de comparer avec le dernier relevé qui se fera juste après la zone d'étangs.

Le ruisseau coule ici dans une zone bien dégagée où des coupes ont été effectuées. Il y a un peu de végétation aquatique bryophytique banale (*Pellia*, *Platyhypnidium*).

Coordonnées physico-chimiques : T : 16,6 °C – pH 6,54 – C : 160 µS/cm.

Les eaux sont donc mésotrophes et faiblement acides, toujours vives et bien oxygénées.

Relevé biotique dans l'ordre de la sensibilité décroissante à la pollution

Niveau 1 : Perles : *Isoperla* (1) et une indéterminée (1) ; Ephémères Heptagénéiidés (*Ecdyonurus*) (1)

Niveau 2 : Trichoptères (phryganes) à fourreau : Odontocéridés (1) et Limnéphilidés (2), Séricostomatidés (1)

Niveau 3 : Ancyles (*Ancylus*) (1) et Ephémères non Heptagénéiidés : *Baetis* (1)

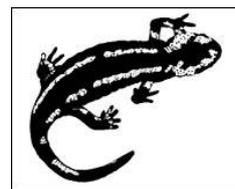
Niveau 4 : Gammare (*Gammarus*) (1) et Odonates (libellules) Cordulegastéridés (1)

Niveau 6 : Diptères Chironomidés (1)

Non indicateurs : Planaires (*Dugesia*) (1) ; Trichoptères sans fourreau : Hydropsychidés (1) et Philopotamidés (1), Coléoptère (*Elodes minuta*) (1)

Total : 16 US, indice 10. Bravo !

Ici aussi, nous notons l'intéressante présence de larves de salamandre.



[www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)

# PROSPECTION NATURALISTE

## STATION 4. Le ruisseau de la Vau de Telnai, en aval de la zone d'étangs

Ce relevé est effectué en zone de prairie, où le ruisseau coule allègrement, bordé de grands aulnes glutineux dans un cadre très bucolique qui suscita d'ailleurs quelques prises de vue... Mais sa situation juste en aval des étangs fait craindre une « prise » moins intéressante. Il n'en sera heureusement rien !

Coordonnées physico-chimiques : T : 20,3 °C  
– pH 6,36 – C : 190 µS/cm.  
Les eaux sont mésotrophes ici également.

### Relevé biotique dans l'ordre de la sensibilité décroissante à la pollution

Niveau 1 : pas de Perles mais Ephémères Heptagénéiidés (*Ecdyonurus*) (1)

Niveau 2 : Trichoptères (phryganes) à fourreau : Limnéphilidés (2), Séricostomatidés (1)

Niveau 3 : Ephémères non Heptagénéiidés : *Baetis* (1)

Niveau 4 : Gammares (*Gammarus*) (1)

Niveau 6 : Diptères Chironomidés (1)

Non indicateurs : Planaires (*Dugesia*) (1) ; Trichoptères sans fourreau : Hydropsychidés (1) ; Diptères : Ptychoptéridés (1) et Tipulidés (1) ; Coléoptère (*Elodes minuta*) (1)

Total : 12 US, indice 9. Beaucoup mieux que ce que l'on espérait.



*Alnus glutinosa*

[www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr)

## APERÇU BOTANIQUE

Jean a regroupé les observations de l'équipe botanique en plaine alluviale de manière à pouvoir structurer la végétation selon :

- le groupement fontinal à *Cardamine amara*, *Carex remota*, *Chrysosplenium oppositifolium* ;
- la mégaphorbiaie méso-eutrophe à *Filipendula ulmaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Stachys palustris*, *Valeriana repens* ;



*Cardamine amara*

[www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr)

- La prairie alluviale mouilleuse, non pâturée, plutôt riche en matières nutritives, avec *Caltha palustris*, *Cardamine pratensis*, *Cirsium palustre*, *Heracleum sphondylium*, *Juncus effusus*, *Scirpus sylvaticus*, *Valeriana dioica* ;
- la végétation herbacée nitrophile et héliophile des ouvertures forestières à *Arctium nemorosum*, *Digitalis purpurea*, *Epilobium angustifolium*, *Fragaria vesca*, *Rubus* gr. *fruticosus*, *Senecio ovatus* ;
- la végétation arbustive des trouées forestières avec *Betula pendula*, *Populus tremula*, *Salix caprea*, *Sambucus nigra*, *S. racemosa*, *Sorbus aucuparia* ;
- l'aulnaie-frênaie non marécageuse à *Alnus glutinosa*, *Cardamine amara*, *Carex pendula*, *C. remota*, *Fraxinus excelsior*, *Lysimachia nemorum*, *Quercus robur*, *Rumex sanguineus*.

*C'est avec une pensée émue pour notre président absent que nous clôturons cette riche et merveilleuse journée à la dernière station prévue : quelque part, sur la place de Tellin...*

# PROSPECTION NATURALISTE

**Tableau récapitulatif des relevés selon les stations 1 à 4**

PLANAIRE (Genres)		LARVES D'INSECTES			
Polycelis		EPHEMERES (Genres)		TRICHOPTERES (Familles)	
Dugesia	2-3-4	Ecdyonurus	1-2-3-4	Hydropsychidés	2-3-4
Dendrocoelium		Rhithrogena		Glossosomatidés	
OLIGOCHETES (Familles)		Epeorus	2	Rhyacophilidés	
Tubificidés		Ephemera		Philopotamidés	1-2-3
Naididés		Caenis		Polycentropidés	
Autres		Baetis	1-2-3-4	Séricostomatidés	3-4
SANGSUES (Genres)		Ephemerella		Leptocéridés	
Piscicola		Torleya		Odontocéridés	1-2-3
Glossiphonia (Clepsine)		Paraleptophlebia		Brachycentridés	
Erpobdella		Autres		Goéridés	
Autres		PERLES (Genres)		Limnéphilidés	1-2-3-4
MOLLUSQUES (Genres)		Taeniopteryx		Lépidostomatidés	
Bivalves		Leuctra		DIPTERES (Familles)	
Unio		Protonemura		Blépharocéridés	
Sphaerium		Perla		Stratiomyidés	
Pisidium		Chloroperla		Simuliidés	
Gastéropodes		Isoperla	3	Ptychoptéridés	4
Theodoxus (Néritine)		Autres		Culicidés	
Bithynia		ODONATES		Cératopogonidés	
Ancylus	1-2-3	Cordulegaster	1-2-3	Chironomidés	3-4
Anisus (Planorbe)		Zygoptères	1	Tipulidés	1-4
Limnaea		MEGALOPTERE (Genre)		Rhagionidés	
ARTHROPODES		Sialis		Syrphidés	
Crustacés (Familles)		PLANIPENNE (Genre)			
Astacidés (Ecrevisse)		Osmylus			
Gammaridés	1-2-3-4	INSECTES - ( Larves ou adultes )			
Asellidés		HEMIPTERES (Genres)		COLEOPTERES (Familles)	
		Aphelocheirus		Hélodidés	3-4
		Gerris		Gyrinidés	1-2
		Autres		Dryopidés	
Nombre total d'Unités systématiques :		1 : 12		Dytiscidés	
		2 : 16			
		3 : 16			
		4 : 12			

Dimanche 4 mai

## Prospection naturaliste dans la vallée de la Masblette et dans la forêt Saint-Michel, entre Masbourg et le Fourneau Saint-Michel

MARIE LECOMTE & DANY PIERRET

*C'est par une journée de mai ensoleillée que le courageux groupe prend le chemin longeant la Masblette afin de relever son indice biotique en 3 points. Un héron nous indique le chemin à suivre à partir de l'école de Masbourg. Nous traversons une prairie où nous observons l'aurore de la cardamine et le tabac d'Espagne virevoletant sur les nombreuses cardamines des prés. Un petit arrêt nous permet d'identifier quelques plantes telles que les plantains lancéolé et moyen, l'aegopode podagraire (herbe aux goutteux), la prêle des champs, et le gouet tacheté.*

Premier relevé de l'indice biotique (voir tableau de Bruno ci-dessous) en aval de Masbourg. Adelin découvre un très beau carabe doré dans les herbes alentours. L'analyse du prélèvement établie, nous reprenons le sentier assez sportif le long du cours d'eau où les ronces, les orties et les clôtures n'ont pas raison de l'enthousiasme général. L'ail des ours embaume les bords de route. Mathé nous fait observer l'alchémille commune, la luzule champêtre, la mercuriale vivace, la matricaire inodore, la benoîte commune.

La fauvette des jardins égaye l'air de son chant mélodieux. Nous gagnons le confluent de la Masblette et de la Lomme. La julienne-des-dames est arrivée jusqu'ici. Nous poursuivons notre chemin le long de la Lomme et rejoignons un petit bois d'épicéa où la raiponce en épi suscite un débat. De belles violettes de Rivin sont identifiées par le maître en matière botanique, Jean Leurquin. La dorine à feuilles opposées et l'invasive renouée du Japon se côtoient sur la rive. Nous passons sous le pont de chemin de fer coloré d'un bel orange vif, grâce à l'algue appelée *Trentepohlia*. Un peu de sport à travers un terrain plutôt marécageux nous permet de regagner la route et les sentiers forestiers. Les pouillots siffleur, fitis et vélocé chantent tandis que nous observons la lunaire (monnaie du pape).

Direction le CRIE du Fourneau Saint-Michel où un pique-nique s'impose en compagnie des ouettes d'Égypte et d'une

bergeronnette des ruisseaux.

Après-midi, la découverte d'un ancien verger nous réserve une belle surprise : un vieux pommier totalement creux. Son écorce présente des ouvertures si larges qu'elles permettent de passer véritablement au travers du tronc (photo).



Un peu plus loin, le 2<sup>ème</sup> relevé de l'indice se révèle le plus fructueux – la Masblette n'ayant parcouru que des bois à ce niveau. Noëlle repère une cigogne noire (il paraît qu'elle a l'habitude d'observer les planeurs... ;-). Le chemin du retour vers le CRIE nous permet d'observer de nombreux carex penchés et certains ont la chance de voir la valériane dioïque.

Le 3<sup>ème</sup> relevé se fait dans l'enceinte du musée de la vie rurale.

Nous pouvons conclure que la qualité de

## Observations botaniques

(RÉSUMÉ PAR J. LEURQUIN)

### 1. La Masblette, de Masbourg à la confluence avec la Lomme, sur roches emsiennes

l'eau de la Masblette est assez bonne malgré les quelques égouts s'y déversant. Bonne nouvelle. Mais ce n'est pas une raison pour que ses riverains ne mettent pas tout en œuvre pour améliorer la purification de leurs eaux usées.

La journée se termine un peu plus tard que prévu mais promis, la prochaine fois, on fera plus court! Encore merci à tous ceux qui ont contribué à la découverte de notre belle région.

« En Mongolie, suivant la tradition, on ne se baigne pas dans un cours d'eau, on y lave encore moins son linge, au risque de déranger l'esprit qui y réside. Se baigner dans un cours d'eau est une totale aberration pour la perception métaphysique qu'un éleveur nomade a du monde qui l'entoure, où tout est vivant, habité. Du temps de Gengis Khan, uriner dans une rivière était passible de la peine de mort. » [LE VERTIGE HORIZONTAL, P. BARD, ÉD. AUTREMENT, 2002.]

### Relevé ornithologique

- ✓ Pic épeichette
- ✓ Grive draine
- ✓ Cincle plongeur
- ✓ Gros becs
- ✓ Pinson des arbres
- ✓ Héron cendré
- ✓ Buse variable
- ✓ Pouillot siffleur
- ✓ Pouillot véloce
- ✓ Pouillot fitis
- ✓ Bergeronnette des ruisseaux
- ✓ Oulette d'Égypte
- ✓ Grive musicienne
- ✓ Geai des chênes
- ✓ Pie bavarde
- ✓ Fauvette à tête noire
- ✓ Cigogne noire
- ✓ Martinet
- ✓ Canards colverts

Le long des prairies, la forêt alluviale se présente sous l'aspect d'une aulnaie-frênaie à stellaire des bois (Stellario-Alnetum). Ce type de forêt alluviale non marécageuse se distribue régulièrement dans les districts mosan et ardennais, formant des galeries étroites et des îlots boisés sur des levées alluvionnaires et correspondant à des rivières à eaux vives mésotrophes. Les espèces caractéristiques ou dominantes sont *Stellaria nemorum*, *Impatiens noli-tangere*, *Elymus caninus*, *Festuca gigantea*, *Ribes rubrum*, *Chrysosplenium oppositifolium*.

Au niveau parcellaire arboré, très hétérogène, où se mêlent plantations de résineux et de feuillus, la forêt se présente sous l'aspect d'une aulnaie-frênaie non marécageuse à podagraire (*Aegopodium podagraria*) à caractère atlantique (Aegopodio-Fraxinetum) en très forte voie de rudéralisation, où se côtoient de nombreuses espèces des ourlets nitrophiles. Les espèces caractéristiques ou dominantes sont ici *Aegopodium podagraria*, *Alliaria petiolata*, *Galium aparine*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Stachys sylvatica*, *Rubus caesius*, *Urtica dioica*.

Ce type de forêt se montre plus en plus envahissante au détriment de l'aulnaie-frênaie à laïches espacée et pendante (*Carex remota* et *C. pendula*) qui occupe les banquettes alluviales beaucoup moins nitrifiées (Carici remotae-Fraxinetum). Les espèces herbacées caractéristiques ou dominantes sont *Carex pendula*, *C. remota*, *Lysimachia nemorum*, *Rumex sanguineus*.

Nous insistons sur la présence importante et inattendue de *Carex pendula* en éléments dispersés ou en groupements. Cette laïche, rare à très rare en Ardenne, espèce mésohygrophile de demi-ombre, s'adapte très bien aux alluvions récentes, riches en bases et en éléments nutritifs.

# PROSPECTION NATURALISTE

On signale également la présence, en éléments dispersés, de *Geranium sylvaticum*, espèce caractéristique des prairies de fauche ardennaises, sur substrat acide à acidocline, au même titre que *Alchemilla xanthochlora*, *Festuca nigrescens*, *Persicaria bistorta*.

## 2. La Masblette, en amont du Fourneau Saint-Michel, sur roches praguiennes

On retrouve, en milieu prairial, l'aulnaie-frênaie à stellaire des bois très bien représentée en basse Ardenne. La prairie où s'est effectué le 2<sup>ème</sup> relevé d'indice biotique des eaux du ruisseau présente notamment un ruisseau occupé par une prairie aquatique à *Glyceria fluitans*, un groupement à *Scirpus sylvaticus* et *Valeriana dioica* sur sol mouillé et un vaste peuplement pionnier très hygrophile à *Lythrum portula*, le long du ru.

### **Evaluation biologique de la qualité de l'eau – Calcul de l'indice biotique**

BRUNO MAREE

Trois stations d'analyses sont proposées par Marie Lecomte et Dany Pierret qui nous guident ce jour dans cette très belle vallée de la Masblette.

D'amont vers l'aval :

1. En amont du site du Fourneau Saint-Michel, dans une prairie pâturée et un site bénéficiant d'un très bon éclairage.
2. Dans le parc de reconstitution de l'habitat traditionnel de Wallonie, en aval du café des Tahons, sous un léger couvert de feuillus et un éclairage moyen.
3. En aval des dernières habitations de la localité de Masbourg, avec une très belle bordure d'aulnes glutineux.

Pour ces trois stations, le cours d'eau

présente l'aspect d'une petite rivière avec une largeur d'environ 5m et un substrat principalement composé de galets de grès de taille variable et, par endroits, d'accumulations de sédiments plus fins.

On remarquera l'absence de certaines espèces purement aquatiques (planaires, sangsues,...) généralement assez peu exigeantes.

Les mollusques sont exclusivement représentés par *Ancylus fluviatilis*. Cette rareté s'explique sans doute par l'acidité de l'eau et le très faible taux d'éléments carbonatés en dissolution.



*Ancylus fluviatilis* (dessin BRUNO MAREE)

Même chose pour les gammares, généralement si abondants dans nos cours d'eau, et que nous trouverons en très faibles quantités dans une seule station et dans un petit affluent de la Masblette qui n'a pas fait l'objet d'une analyse complète.

Par contre, les larves d'insectes sont bien présentes et témoignent d'une relativement bonne qualité de l'oxygénation de l'eau dans les trois stations prospectées avec, comme on pouvait s'y attendre, une petite dégradation en aval de Masbourg.

Malgré cette relative qualité biologique des eaux, Ma-Thé Romain, qui s'attendait à trouver mieux, nous signale la seule présence de mousses communes : *Fontinalis antipyretica*, dans les trois stations, et *Platyhypnidium riparioides*, uniquement dans les stations 1 et 2.

## Unités Systématiques (U.S.) récoltées par station

PLANAIRE (Genres)		LARVES D'INSECTES			
		<b>EPHEMERES (Genres)</b>		<b>TRICHOPTERES (Familles)</b>	
Polycelis		Ecdyonurus	<b>123</b>	Hydropsychidés	<b>123</b>
Dugesia		Rhithrogena		Glossosomatidés	
Dendrocoelium		Epeorus	<b>23</b>	Rhyacophilidés	
<b>OLIGOCHETES (Familles)</b>		Ephemera	<b>1 3</b>	Philopotamidés	<b>2</b>
Tubificidés		Caenis		Polycentropidés	
Naididés		Baetis	<b>123</b>	Séricostomatidés	<b>1 3</b>
<b>SANGSUES (Genres)</b>		Ephemerella		Leptocéridés	<b>2</b>
Piscicola		Torleya	<b>1 3</b>	Odontocéridés	
Glossiphonia (Clepsine)		Paraleptophlebia		Brachycentridés	
Erpobdella		Autres		Goéridés	
Autres				Limnéphilidés	<b>1 3</b>
		<b>PERLES (Genres)</b>		Lépidostomatidés	
<b>MOLLUSQUES (Genres)</b>		Taeniopteryx		Autres (ou indéterminés)	
<b>Bivalves</b>		Leuctra		<b>DIPTERES (Familles)</b>	
Unio		Protonemura	<b>123</b>	Blépharocéridés	
Sphaerium		Perla	<b>12</b>	Stratiomyidés	
Pisidium		Chloroperla		Simuliidés	
<b>Gastéropodes</b>		Isoperla	<b>2</b>	Ptychoptéridés	
Theodoxus (Néritine)		Autres		Culicidés	
Bithynia		<b>LIBELLULES (Genres)</b>		Cératopogonidés	
Ancylus	<b>2</b>	Calopteryx		Chironomidés	<b>3</b>
Anisus (Planorbe)		Cordulegaster		Tipulidés	<b>1</b>
Limnaea		<b>MEGALOPTERE (Genre)</b>		Rhagionidés	<b>2</b>
<b>ARTHROPODES</b>		Sialis		Syrphidés	
<b>Crustacés (Familles)</b>		<b>PLANIPENNE (Genre)</b>			
Astacidés (Ecrevisse)		Osmylus			
Gammaridés	<b>2</b>	<b>INSECTES - ( Larves ou adultes )</b>			
Asellidés		<b>HEMIPTERES (Genres)</b>		<b>COLEOPTERES (Familles)</b>	
		Aphelocheirus		Hélodidés	
		Gerris		Gyrinidés	
		Autres		Dryopidés	
				Dytiscidés	<b>1</b>

**Tableau récapitulatif et simplifié des observations d'analyses biotiques  
- 04 mai 2008**

N°	Station	Altitude	Bordure végétale	Eclaircissement	Groupe(s) faunistique(s) le(s) plus sensible(s)	Nbre total U.S.	I.B.
<b>1</b>	Masblette – Amont du Fourneau St-Michel	315 m	Prairie pâturée	Bon	2 U.S. plécoptères + Ecdyonurus	11	<b>9</b>
<b>2</b>	Masblette – Site du FSM – aval des Tahons	280 m	Parc du site Galerie feuillus	Moyen	3 U.S. plécoptères + Ecdyonurus	12	<b>9</b>
<b>3</b>	Masblette – Aval de Masbourg	220 m	Prairie et bordure aulnes	Moyen	1 U.S. plécoptères + Ecdyonurus	10	<b>8</b>

*Merci à Marie et à Dany qui nous ont guidés dans cette belle région qu'ils connaissent très bien !  
Merci à tous ceux qui patagent allègrement avec nous à la recherche des petites bêtes de nos cours d'eau !*

## Dimanche 11 mai Prospection malacologique et naturaliste dans la vallée du Cobri, à Lessive (Rochefort)

BRUNO MARÉE

*Le Cobri est un petit affluent de la Wimbe. Il se jette dans celle-ci en aval de Lessive et la Wimbe rejoint la Lesse à hauteur de Villers-sur-Lesse. Le Cobri présente un développement d'environ 4 kilomètres en circulant principalement sur les schistes frasniens, mais les eaux qui l'alimentent proviennent partiellement de sites calcaires bien connus des Naturalistes de la Haute-Lesse : le Rond-Tienne et le Laid Potai, entre Auffe et Lessive. La teneur en calcaire dissous des eaux du Cobri est donc fort importante et des phénomènes de précipitation calcique sont aisément observables dans la partie amont sous la forme de gangues incrustantes autour des fragments de bois ou d'autres éléments séjournant dans l'eau.*

Au départ de Lessive, la prospection matinale de ce beau dimanche ensoleillé s'est concentrée sur trois stations distinctes :

### 1. Un drain de remembrement en bordure d'une petite route de campagne, à l'ouest de l'église, près d'une ancienne croix de bois (de rogations ?) située à un carrefour isolé dans les prairies pâturées.

Ce drain à fond très vaseux (il semble obstrué en aval suite à de récents travaux de débardage !) est envahi de têtards de grenouilles et se caractérise par l'extrême abondance d'aselles (*Asellus aquaticus*), un petit crustacé aquatique de forme aplatie, très semblable à un gros cloporte, et qui se nourrit de plantes en décomposition. C'est une espèce qui supporte aisément des eaux polluées.

Une deuxième bestiole présente en colonies serrées est un minuscule bivalve de 3 à 5 mm de largeur, une Pisidie que nous attribuerons à l'espèce *casertanum*, la Pisidie commune (*Pisidium casertanum*), après observation à la loupe binoculaire.

A côté de cela, parmi une végétation aquatique très envahissante, nous repérerons un gastéropode lié aux milieux humides, *Succinea putris*, et, dans l'eau, des larves de libellules, de chironomes et de phryganes protégées dans leur fourreau.

### 2. Sur le Cobri, à hauteur du petit pont qui franchit le ruisseau, sur le chemin situé entre Lessive et le Bois de la Héronnerie. (Altitude : 145 m).

Avec un éclaircissement moyen perturbé par de récentes coupes dans un bois d'épicéas, le Cobri se présente sous la forme d'un petit ru d'une largeur inférieure à 1 m, avec un substrat principalement constitué de galets et de vase. Nous sommes en aval d'un quartier résidentiel situé au sud de la localité de Lessive, du côté de la station de télécommunications exploitée anciennement par Belgacom. Il est probable que l'égouttage de cette zone soit partiellement en connexion directe avec le ruisseau...

De spectaculaires traces de passage de sangliers témoignent de leur abondance dans le Bois de la Héronnerie dont on ne peut s'empêcher d'évoquer la modification récente au plan de secteur qui a attribué le statut de Zone d'activités mixtes, un zoning industriel en quelque sorte, à cette vieille chênaie de la région. Malgré les récriminations véhémentes, mais isolées, des Naturalistes de la Haute-Lesse !

En ce qui concerne les mollusques aquatiques, nous retrouvons *Pisidium casertanum* et nous récoltons *Potamopyrgus antipodarum*, ce minuscule envahisseur initialement cantonné aux eaux saumâtres du littoral, mais que l'on trouve partout aujourd'hui. On ajoutera encore *Physa acuta* et *Aplexa hypnorum*, deux espèces

aquatiques qui se caractérisent par des coquilles senestres, contrairement aux limnées, ici *Lymnaea ovata*, qui présentent une coquille dextre.

A l'aide de nos petites passoires, nous récolterons aussi des gammaridés (*Gammarus pulex*) qui ont remplacé ici les aselles du drain, deux larves d'éphémères (*Baetis*, *Paraleptophlebia*), une larve d'anisoptère, un trichoptère de la famille des limnéphilidés et un chironome.

Si on applique ici la méthode de détermination de l'indice biotique de Verneaux et Tuffery, on obtient la cote de 6 qui démontre une pollution évidente et un net appauvrissement en oxygène présent dans l'eau.

**3. Sur le Cobri, à environ 2 km en amont du point 2, au lieu-dit « Cobri », 500 m au nord du Laid Potai, là où les eaux semblent permanentes, sans assèchement estival, et partiellement alimentées par des drains et fossés de remembrement, le long de la petite route Lessive – Auffe.**

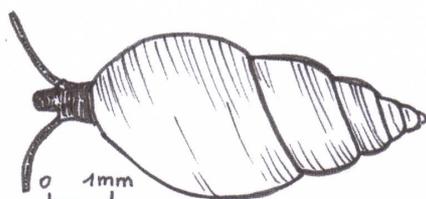
Une végétation herbacée très abondante envahit ce tronçon du lit du ruisseau, là où n'est pas présente une galerie de feuillus limitant fortement l'éclairement du cours d'eau. Cela semble être une constante sur l'ensemble du tracé du Cobri et, peut-être une cause de sa relative pauvreté en larves exigeantes. De plus, cette couverture végétale n'est sans doute pas propice à une bonne autoépuration de l'eau.

Nous récolterons toutefois quelques individus d'un plécoptère du genre *Protonemura*, preuve évidente d'une meilleure qualité de l'eau que pour la station 2, en aval : c'est assez logique ! Des gammars, un éphéméroptère (*Baetis*), trois familles, au moins, de trichoptères à fourreaux, une larve de coléoptère et *Velia caprai*, cette punaise amphibie, proche des gerris, qui refuse obstinément de rester dans le récipient où on la pose délicatement pour l'observer...

Ici, contrairement à ce qu'on pouvait espérer, le résultat du calcul de l'I.B. indique une cote assez faible de 7, probablement en raison du très faible débit des eaux en période estivale. Mais, la présence d'un imposant dépôt de fumier en amont, à une dizaine de mètres du ruisseau, et l'exploitation de prairies intensives, sans compter les activités d'importants camps scouts durant les grandes vacances, ne sont pas des éléments favorables au maintien d'une parfaite qualité des eaux du Cobri.

Pour les mollusques, dont l'observation constituait un des objectifs de cette matinée de prospection, signalons encore *Succinea putris* pour les terrestres, *Potamopyrgus antipodarum*, *Limnaea ovata* et *Pisidium casertanum* pour les dulcicoles.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette matinée de prospection et qui ont partagé ces très agréables moments d'observations naturalistes !



*Potamopyrgus antipodarum*

(dessins BRUNO MARÉE)



*Physa acuta*



*Aplexa hypnorum*

## Samedi 17 mai Prospection botanique à Genimont (Rochefort) Carré IFBL J6.33.12

---

PIERRE LIMBOURG

Malgré des conditions météo peu engageantes, une douzaine de natus se sont retrouvés sur le terrain... contre mauvaise fortune bon cœur !... devant le château de Lavaux-Sainte-Anne pour une opération « carré IFBL ».

Celle-ci – rappelons-le – consiste à recenser toutes les espèces rencontrées le long d'un trajet effectué à l'intérieur d'un carré d'1 km de côté

### Parcours

Le carré J6.33.12 se situe en Calestienne, au sud du carrefour de Genimont, de part et d'autre de la route Wellin-Dinant. Seule la partie située à l'est de cette route (Couture aux Chênes, Al Saute) a été explorée au cours de la journée.

Sur le plan géologique, nous nous trouvons sur le flanc nord de l'anticlinal de Roptai qui prolonge à l'ouest celui de Wavreille. On y rencontre, du nord au sud :

- les schistes calcarifères du Frasnien moyen (Formation des Grands Breux et F. du Moulin Liénaux),
- les schistes du Frasnien inférieur (F. de Nismes),
- les calcaires du Givetien supérieur (F. de Fromelennes).

Le banc calcaire du Membre de Bieumont (« 2<sup>ème</sup> barre de Coen »), à la base de la F. des Grands Breux, forme un bourrelet facilement repérable dans le paysage par la présence d'un tienne boisé allongé sensiblement d'ouest en est et contrastant avec la dépression schisteuse occupée par des prairies et des cultures, au contact du massif boisé (calcaire givetien) du Roptai, situé au sud.

C'est au niveau du flanc sud de cette barre que l'on a pu observer un lambeau de pelouse schisteuse où l'on a relevé notamment : *Arenaria serpyllifolia*, *Dianthus armeria*, *Scleranthus perennis*, *Potentilla argentea*, *Sedum rupestre*, *Trifolium arvense*,...

Au total, nous avons recensé, au cours de la journée, 252 espèces dont la liste figure ci-dessous. **Les espèces moins communes figurent en gras dans le texte.**

Les milieux parcourus sont : chênaie-charmaie calcicole et ses ourlets, pineraies à pin noir et pin sylvestre avec sous-bois buissonneux, prairies pâturées mésophiles, lambeaux de pelouse sur schistes calcarifères d'une part et sur un petit pointement rocheux calcaire d'autre part.

Après cette « promenade », nous nous sommes rendus à la réserve naturelle du Gros Tienne, toute proche, afin d'y admirer les belles floraisons d'orchidées : *Listera ovata*, *Orchis purpurea*, *O. simia*, *O. x angusticuris* (*O. purpurea* x *O. simia*), *Platanthera chlorantha*.

## Relevé botanique (IFBL)

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acer campestre</li> <li>✓ Acer pseudoplatanus</li> <li>✓ Achillea millefolium</li> <li>✓ Acinos arvensis</li> <li>✓ Aethusa cynapium</li> <li>✓ Agrimonia eupatoria</li> <li>✓ Agrostis stolonifera</li> <li>✓ Ajuga reptans</li> <li>✓ Alchemilla glabra</li> <li>✓ Alchemilla xanthochlora</li> <li>✓ Alliaria petiolata</li> <li>✓ Allium oleraceum</li> <li>✓ Allium vineale</li> <li>✓ Alopecurus myosuroides</li> <li>✓ Alopecurus pratensis</li> <li>✓ Anagallis arvensis</li> <li>✓ Anthoxanthum odoratum</li> <li>✓ Anthriscus sylvestris</li> <li>✓ Anthyllis vulneraria</li> <li>✓ Aphanes arvensis</li> <li>✓ Aquilegia vulgaris</li> <li>✓ Arctium lappa</li> <li>✓ Arenaria serpyllifolia</li> <li>✓ Arrhenatherum elatius</li> <li>✓ Artemisia vulgaris</li> <li>✓ Arum maculatum</li> <li>✓ Athyrium filix-femina</li> <li>✓ Barbarea vulgaris</li> <li>✓ Bellis perennis</li> <li>✓ Betula pendula</li> <li>✓ Brachypodium pinnatum</li> <li>✓ Brachypodium sylvaticum</li> <li>✓ Bromus hordeaceus</li> <li>✓ Bromus ramosus</li> <li>✓ Bromus sterilis</li> <li>✓ <b>Bunium bulbocastanum</b></li> <li>✓ <b>Bupleurum falcatum</b></li> <li>✓ Capsella bursa-pastoris</li> <li>✓ Cardamine hirsuta</li> <li>✓ Cardamine pratensis</li> <li>✓ Carex caryophylla</li> <li>✓ Carex cuprina</li> <li>✓ Carex demissa</li> <li>✓ Carex digitata</li> <li>✓ Carex flacca</li> <li>✓ Carex hirta</li> <li>✓ Carex pallescens</li> <li>✓ Carex remota</li> <li>✓ Carex spicata</li> <li>✓ Carex sylvatica</li> <li>✓ <b>Carex tomentosa</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Carpinus betulus</li> <li>✓ Centaurea scabiosa</li> <li>✓ <b>Cephalanthera damasonium</b></li> <li>✓ Cerastium fontanum</li> <li>✓ Cerastium glomeratum</li> <li>✓ <b>Cerastium pumilum</b></li> <li>✓ Chaenorrhinum minus</li> <li>✓ Chaerophyllum temulum</li> <li>✓ Chelidonium majus</li> <li>✓ Chenopodium album</li> <li>✓ Cirsium arvense</li> <li>✓ Cirsium palustre</li> <li>✓ Cirsium vulgare</li> <li>✓ Clematis vitalba</li> <li>✓ Colchicum autumnale</li> <li>✓ Convolvulus arvensis</li> <li>✓ Cornus mas</li> <li>✓ Cornus sanguinea</li> <li>✓ Corylus avellana</li> <li>✓ Crataegus laevigata</li> <li>✓ Crataegus monogyna</li> <li>✓ Crepis biennis</li> <li>✓ Cruciata laevipes</li> <li>✓ Cynosurus cristatus</li> <li>✓ Cytisus scoparius</li> <li>✓ Dactylis glomerata</li> <li>✓ <b>Dactylis polygama</b></li> <li>✓ Daphne mezereum</li> <li>✓ Daucus carota</li> <li>✓ Dianthus armeria</li> <li>✓ <b>Digitalis lutea</b></li> <li>✓ Dipsacus fullonum</li> <li>✓ Dryopteris carthusiana</li> <li>✓ Dryopteris dilatata</li> <li>✓ Dryopteris filix-mas</li> <li>✓ Echium vulgare</li> <li>✓ Elymus repens</li> <li>✓ Epilobium hirsutum</li> <li>✓ Epilobium montanum</li> <li>✓ <b>Epipactis helleborine</b></li> <li>✓ Equisetum arvense</li> <li>✓ Erophila verna</li> <li>✓ Eupatorium cannabinum</li> <li>✓ Euphorbia cyparissias</li> <li>✓ Evonymus europaeus</li> <li>✓ Fagus sylvatica</li> <li>✓ Festuca arundinacea</li> <li>✓ Festuca lemanii</li> <li>✓ Festuca pratensis</li> <li>✓ Festuca rubra</li> <li>✓ Fragaria vesca</li> <li>✓ Fragaria viridis</li> <li>✓ Fraxinus excelsior</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Galium aparine</li> <li>✓ Galium mollugo</li> <li>✓ Galium verum</li> <li>✓ Geranium columbinum</li> <li>✓ Geranium dissectum</li> <li>✓ Geranium pusillum</li> <li>✓ Geranium pyrenaicum</li> <li>✓ Geranium robertianum</li> <li>✓ Geum urbanum</li> <li>✓ Glechoma hederacea</li> <li>✓ <b>Globularia bisnagarica</b></li> <li>✓ Glyceria notata</li> <li>✓ Hedera helix</li> <li>✓ Helianthemum nummularium</li> <li>✓ Helleborus foetidus</li> <li>✓ Heracleum sphondylium</li> <li>✓ Hieracium pilosella</li> <li>✓ <b>Hippocrepis comosa</b></li> <li>✓ Holcus lanatus</li> <li>✓ Hypericum hirsutum</li> <li>✓ Hypericum perforatum</li> <li>✓ Inula conyzae</li> <li>✓ Juncus articulatus</li> <li>✓ Juncus effusus</li> <li>✓ Juncus inflexus</li> <li>✓ Juncus tenuis</li> <li>✓ <b>Juniperus communis</b></li> <li>✓ Knautia arvensis</li> <li>✓ Koeleria macrantha</li> <li>✓ Lamium album</li> <li>✓ Lamium purpureum</li> <li>✓ Lapsana communis</li> <li>✓ Lathyrus pratensis</li> <li>✓ Leucanthemum vulgare</li> <li>✓ Linaria vulgaris</li> <li>✓ Lithospermum officinale</li> <li>✓ Lolium perenne</li> <li>✓ Lonicera periclymenum</li> <li>✓ Lotus corniculatus</li> <li>✓ Luzula campestris</li> <li>✓ Lythrum salicaria</li> <li>✓ Malus sylvestris</li> <li>✓ Malva moschata</li> <li>✓ Medicago lupulina</li> <li>✓ <b>Melampyrum arvense</b></li> <li>✓ Mentha arvensis</li> <li>✓ Mercurialis perennis</li> <li>✓ Moehringia trinervia</li> <li>✓ Mycelis muralis</li> <li>✓ Myosotis arvensis</li> <li>✓ Myosotis ramosissima</li> <li>✓ <b>Neottia nidus-avis</b></li> </ul> |
|--|---|---|

- |                                  |                                |   |
|----------------------------------|--------------------------------|---|
| ✓ Ononis repens                  | ✓ <b>Rhamnus cathartica</b>    | ✓ Thymus pulegioides                      |
| ✓ Orchis mascula                 | ✓ Rhinanthus minor             | ✓ Tilia platyphyllos                      |
| ✓ Origanum vulgare               | ✓ Rosa arvensis                | ✓ Tragopogon pratensis subsp. minor       |
| ✓ <b>Ornithogalum umbellatum</b> | ✓ Rosa canina                  | ✓ Tragopogon pratensis subsp. pratensis   |
| ✓ Papaver dubium                 | ✓ <b>Rosa rubiginosa</b>       | ✓ Trifolium arvense                       |
| ✓ Persicaria amphibia            | ✓ Rubus sp.                    | ✓ Trifolium dubium                        |
| ✓ Persicaria lapathifolia        | ✓ Rumex acetosa                | ✓ Trifolium medium                        |
| ✓ Phleum pratense                | ✓ Rumex crispus                | ✓ Trifolium pratense                      |
| ✓ Pimpinella saxifraga           | ✓ Rumex obtusifolius           | ✓ Trifolium repens                        |
| ✓ Plantago lanceolata            | ✓ Rumex x pratensis            | ✓ Tussilago farfara                       |
| ✓ Plantago major                 | ✓ Salix caprea                 | ✓ Ulmus glabra                            |
| ✓ Plantago media                 | ✓ Salix x multinervis          | ✓ Ulmus minor                             |
| ✓ Poa annua                      | ✓ Sambucus nigra               | ✓ Urtica dioica                           |
| ✓ Poa nemoralis                  | ✓ Sanguisorba minor            | ✓ Valeriana repens                        |
| ✓ Poa pratensis                  | ✓ Scabiosa columbaria          | ✓ Valerianella locusta                    |
| ✓ Poa trivialis                  | ✓ <b>Scleranthus perennis</b>  | ✓ Verbascum nigrum                        |
| ✓ Polygonum aviculare            | ✓ Sedum rupestre               | ✓ Verbascum thapsus                       |
| ✓ Populus tremula                | ✓ Selinum carvifolia           | ✓ Veronica arvensis                       |
| ✓ Potentilla anserina            | ✓ Senecio erucifolius          | ✓ Veronica chamaedrys                     |
| ✓ Potentilla argentea            | ✓ Sesleria coerulea            | ✓ Veronica hederifolia subsp. hederifolia |
| ✓ Potentilla neumanniana         | ✓ Silene dioica                | ✓ Veronica officinalis                    |
| ✓ Potentilla reptans             | ✓ Silene latifolia subsp. alba | ✓ Veronica persica                        |
| ✓ Potentilla sterilis            | ✓ Solanum dulcamara            | ✓ Veronica serpyllifolia                  |
| ✓ Primula veris                  | ✓ Sonchus asper                | ✓ Viburnum lantana                        |
| ✓ Prunus avium                   | ✓ Sorbus aucuparia             | ✓ Viburnum opulus                         |
| ✓ Prunus spinosa                 | ✓ Stachys officinalis          | ✓ Vicia hirsuta                           |
| ✓ Pyrus communis subsp. pyraster | ✓ Stachys palustris            | ✓ Vicia sativa                            |
| ✓ Quercus petraea                | ✓ Stachys sylvatica            | ✓ Vicia sepium                            |
| ✓ Quercus robur                  | ✓ Stellaria holostea           | ✓ Vicia tetrasperma                       |
| ✓ Ranunculus acris               | ✓ Stellaria media              | ✓ Viola arvensis                          |
| ✓ Ranunculus bulbosus            | ✓ Teucrium chamaedrys          | ✓ Viola hirta                             |
| ✓ Ranunculus repens              | ✓ Thlaspi arvense              |   |
|                                  | ✓ Thlaspi perfoliatum          |   |

## Relevé complémentaire pour les « gallophiles »

M.TH. ROMAIN ET J.L. GIOT

### Hyménoptères cynipidés sur le chêne :

*Andricus corruptrix* ♀♀ (génération parthénogénétique) en petite masse dure rouge et mamelonnée de quelques millimètres, sur les bourgeons

*Andricus quercusramuli* ♀♂ sur les chatons mâles, en masse cotonneuse, d'ailleurs baptisée « cotton gall » en anglo-saxon et « watten gal » en néerlandais !

*Biorhiza pallida* ♀♂ en grosse sphère charnue boursouflée et rougeâtre au niveau des bourgeons (« pomme du chêne ») ;

*Neuroterus quercusbaccarum* ♀♂ (génération sexuée) en petits « raisins » sur les chatons mâles et la face inférieure des feuilles

### Diptères

*Chirosia betuleti* (Anthomyidé) déformant l'extrémité des frondes de fougère mâle en enroulement serré

*Dasineura crataegi* (Cécidomyidé) transformant l'extrémité des rameaux feuillés d'aubépine en bouquet serré

### Homoptères Eriophyidés (Acariens)

*Aceria aceriscampestris* formant de petits cornicules rouges sur la face supérieure des feuilles d'érable champêtre

*Eriophyes convolvens* provoquant un enroulement épaissi sur les marges des feuilles de fusain

*Phytoptus avellanae* entraînant une hypertrophie des bourgeons chez le noisetier

*C'est ainsi qu'une fois encore, abstraction faite de la maussade météo dont nous avons été affublés, cette journée de terrain se termine sur un bilan positif au niveau de la diversité végétale recensée. La nature ne nous déçoit pas ...*

## A propos de la colonie de fourmis observée à Genimont, ce 17 mai 2008

BRUNO MARÉE

Une longue colonne de fourmis, en bordure de chemin, au pied d'une pelouse schisteuse bien exposée au sud, a attiré notre attention lors de la prospection botanique guidée par Pierre Limbourg.

Cette colonne densément fréquentée reliait deux nids situés à une vingtaine de mètres l'un de l'autre. Aucun dôme n'était visible. Il s'agissait plutôt de nids dans le sol, avec une concentration spectaculaire de fourmis actives en surface.

La récolte et la détermination de quelques ouvrières a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- pétiole d'un seul segment,
- aiguillon invisible et orifice circulaire frangé de soies (du plus bel effet !),
- gastre vu de dos présentant 5 segments,
- antennes composées de 12 articles et insérées aux angles du clypéus,
- mandibules larges, nettement dentées à l'intérieur,
- aire frontale triangulaire bien marquée, ocelles visibles, ...

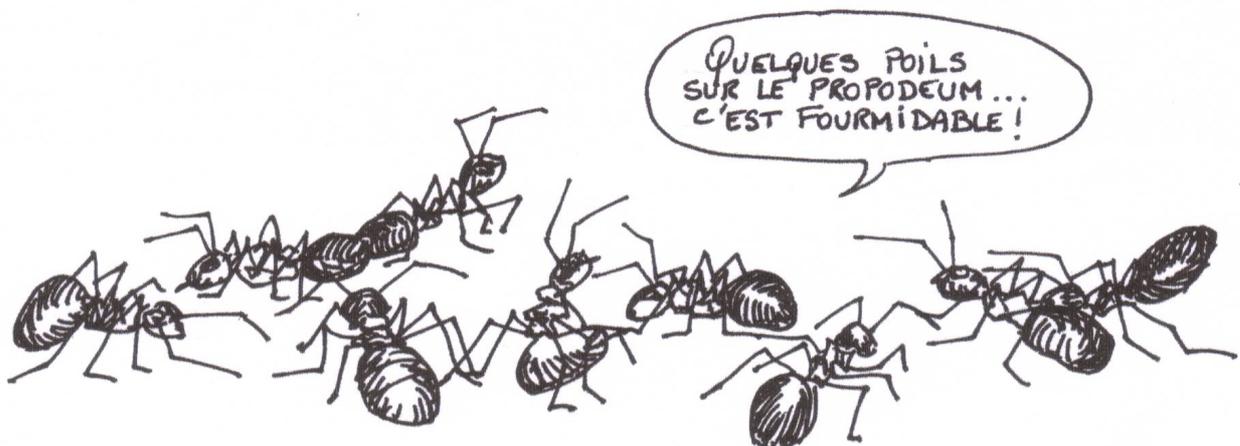
On est donc dans les *Formicinae* du genre *Formica*.

Les palpes maxillaires sont longs et grêles... Ce qui nous amène au sous-genre *Serviformica*.

Au binoculaire, on distingue aussi la présence de nombreux poils sur les pro- et mésonotum et même sur le propodeum (c'est tout dire !)... Il s'agirait donc de *Formica rufibarbis*, une espèce assez commune (évidemment !).

Pour la détermination :

- J.C. VERHAEGHE, J. DELIGNE, L. DE VOS, W. QUINET, Les fourmis de nos régions, Introduction à la biologie sociale des fourmis, Centre Paul Brien, Treignes, Editions D.I.R.E., 1984.
- JEAN-CHRISTOPHE DE BISEAU ET JEAN-MARC COUVREUR, Faune de Belgique, Fourmis (Formicidae), Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles, 1994.



## Samedi 24 mai Sortie botanico-géologique dans la vallée de l'Hermeton (Vodelée et Soulme)

JEAN LEURQUIN

*C'est une météo clémente qui nous accompagne tout au long de cette journée dans une des plus belles vallées de notre petit pays, étudiée pour la première fois en 1960 par Paul Lelouchier, qui la parcourut tant de fois avant d'y terminer sa vie, hélas trop tôt... Que ce compte rendu soit un hommage à ce découvreur méconnu...*

### **Matin : Vodelée et le Massif de Philippeville (J5.14.14)**

Le village de Vodelée est marqué par la pierre rose, ce « marbre » qui fut extrait sur son territoire dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Partout, les maisons arborent murs, trottoirs et devants de portes de cette teinte rosée qui donnent tout son charme au village.

Au départ de l'église, nous nous dirigeons vers le nord, traversant l'anticlinal de Vodelée (calcaire givetien) dont la partie médiane est une large dépression occupée par des prairies.

Nous abordons le domaine frasnien dès que le chemin s'oriente vers l'ouest : on peut ainsi distinguer les shales du Membre de l'Ermitage en lisière sud du Bois de Bonne Fontaine. Des levées de pierre calcaire du Membre de Bieumont témoignent de l'existence ancienne de cultures temporaires.

La lisière bien exposée est composée de différentes formations végétales :

- une pelouse mésophile à *Brachypodium pinnatum*, *Carex caryophyllea*, *C. flacca*, *Euphorbia cyparissias*, *Helianthemum nummularium*, *Galium verum*, *Allium oleraceum*, *Ononis repens*, *Pimpinella saxifraga* var. *seselifolia*, *Potentilla neumanniana*, *Sanguisorba minor*,
- un ourlet mésophile et mésotherme à *Trifolium medium*, *Seseli libanotis*, *Viola hirta*, *Agrimonia eupatoria*, *Lithospermum officinale*, *Inula conyzae*,
- un manteau arbustif très riche : *Acer*

*campestre*, *Cornus mas*, *C. sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *C. rhipidophylla* (rhipis = éventail en grec, merci J. Louis !), *Euonymus europaeus*, *Ligustrum vulgare*, *Pyrus communis* subsp. *pyraster*, *Rhamnus cathartica*, *Rosa canina* s.s., *R. corymbifera*, *R. tomentella*, *Viburnum lantana*.

Le chemin très pentu pénètre dans une chênaie-charmaie à *Orchis mascula*, *Platanthera chloranta*, *Primula veris*, *Carex digitata*, *Alchemilla glabra*, *A. xanthochlora*, *Tamus communis*, *Luzula sylvatica*, *Carex flacca*, *C. pallescens*, *C. muricata* subsp. *lamprocarpa*, *Cardamine impatiens*, *Epilobium montanum*, *E. lanceolatum*. Une courte allée de tilleuls à larges feuilles mène au site classé de la chapelle Notre-Dame de Bonne Fontaine (construite au XVII<sup>ème</sup> siècle, elle fut complètement restaurée en 1923 et une messe en plein air a toujours lieu chaque lundi de Pentecôte, sous le très vieux charme commémoratif).

Au niveau de la chapelle, une faille met en contact les shales noduleux vert foncé, fins et légèrement carbonatés de l'Ermitage et les calcaires argileux gris foncé de Bieumont. Les eaux pluviales captées par le massif calcaire sourdent par cette faille en une source pérenne qui attire les gens des environs. On peut toujours y boire son eau fraîche et pure, malgré la présence d'une algue rouge (*Batrachium moniliforme*, dét. R. Iserentant). Le chemin descendant vers le

tuf abrite *Festuca heteropachys* et *Polygonatum odoratum*. Signalons aussi un beau pied de *Daphne mezereum*.

Le tuf, construit à partir de l'écoulement, présente actuellement des marges en voie d'assèchement et de fossilisation où *Eupatorium cannabinum* contribue largement à la recolonisation végétale. Notons encore *Asplenium scolopendrium*, *Scrophularia umbrosa*. Algues et bryophytes couvrent tout le tuf dont la formation leur est redevable. Peu d'espèces de bryophytes cependant sont relevées : *Palustriella commutata*, *Cratoneuron filicinum*, *Bryum pseudotriquetrum*, *Pellia epiphylla*, *P. endiviifolia* et *Eucladium verticillatum* uniquement sur les parties verticales éclaboussées.

La descente vers l'Hermeton nous permet d'aborder, entre le chemin et la rivière :

- une vaste mégaphorbiaie eutrophe à *Filipendula ulmaria* au sein de laquelle s'est installé, parmi de nombreuses espèces nitrophiles, un ourlet en nappe à *Dipsacus pilosus* qui recherche de préférence des sols profonds, argileux et calcarifères,
- une ormaie-frênaie alluviale à *Aegopodium podagraria*, forêt mixte à orme champêtre, frêne, chêne pédonculé et érable sycomore avec *Corylus avellana*, *Humulus lupulus*, *Ribes nigrum*, *R. rubrum*, *Sambucus nigra*, *Viburnum opulus*, *Allium ursinum*, *Anemone ranunculoides*, *Mercurialis perennis*, *Rosa arvensis* et quelques fontinales comme *Caltha palustris*, *Cardamine amara*, *Chrysosplenium oppositifolium*,
- un cortège disparate d'espèces : *Carex cuprina*, *C. remota*, *Cirsium oleraceum*, *Paris quadrifolia*, *Petasites hybridus*, *Phyteuma spicatum*, *Epilobium tetragonum* subsp. *tetragonum*, *E. obscurum*, *Polystichum aculeatum*,...

Légèrement en aval du Moulin Bayot (construction de 1791, récemment restaurée), on aperçoit, le long du versant est de la vallée, une série de barres de

calcaire givetien correspondant au double anticlinal de Vodelée dont les cœurs, ayant mieux résisté à l'érosion, forment des surélévations qui confèrent au plateau son modelé onduleux. Les éboulis en contrebas des barres calcaires sont occupés par une érable-tillaie de ravin à scolopendre.

En amont du moulin, le long de la grand-route, se trouvent les biohermes frasniens juxtaposés de l'Arche et du Lion, constitués d'un calcaire gris micritique (boue de calcite fine) non stratifié à fossiles abondants et qui fit l'objet d'une exploitation ancienne. Sur ces lentilles récifales s'est développée une chénaie-charmaie à primevère où l'on peut relever :

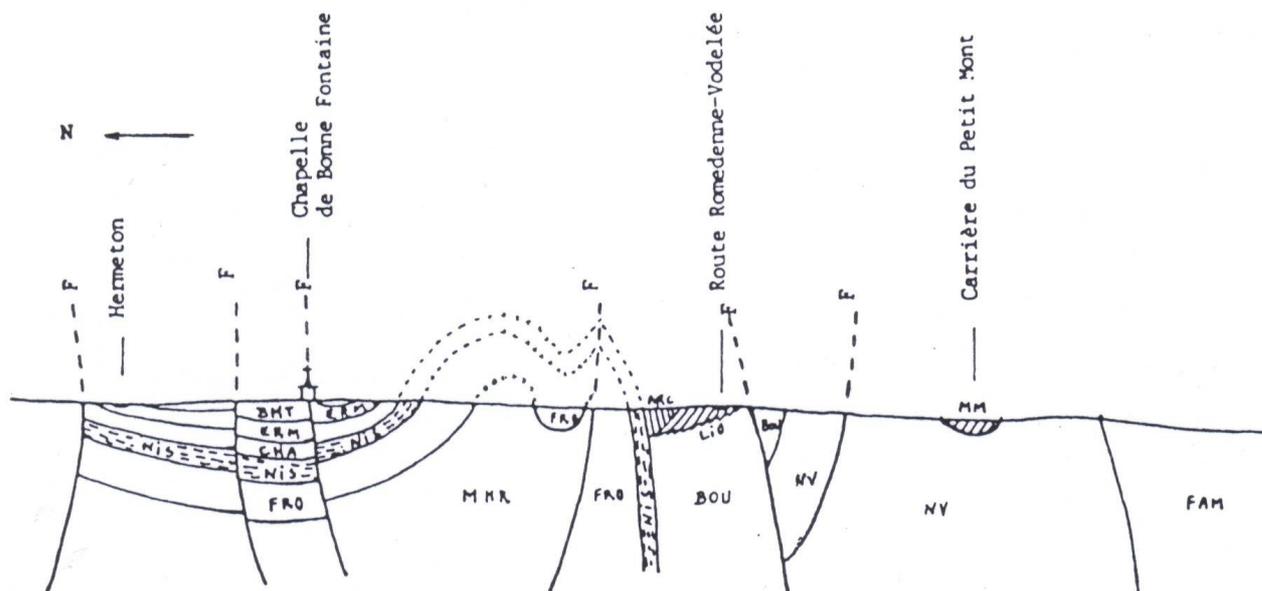
- des fougères de fissures : *Asplenium ruta-muraria*, *A. trichomanes* subsp. *quadrivalens*, *Ceterach officinarum*, *Cystopteris fragilis*, *Polypodium interjectum*,
- des espèces d'ourlet thermophile lié dynamiquement au manteau calcicole : *Campanula persicifolia*, *Cardaminopsis arenosa* subsp. *borbasii*, *Helleborus foetidus*, *Lithospermum officinale*, *Polygonatum odoratum*, *Vincetoxicum hirundinaria*,
- des espèces de pelouse calcicole sur sol superficiel : *Bromus erectus*, *Avenula pubescens*, *Melica ciliata*, *Carex flacca*, *Carlina vulgaris*, *Centaurea scabiosa*, *Euphorbia cyparissias*, *Helianthemum nummularium*, *Pimpinella saxifraga*, *Sanguisorba minor*, *Allium sphaerocephalon*,
- des espèces de manteau arbustif calcicole : *Acer campestre*, *Clematis vitalba*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus laevigata*, *Ligustrum vulgare*, *Rhamnus cathartica*, *Rosa canina* s.l., *Viburnum lantana*, *Euonymus europaeus*, *Prunus spinosa*,
- des espèces d'ourlet nitrophile : *Geranium lucidum*, *G. robertianum*,...

Il faut également évoquer les deux récifs de « marbre rouge » de Vodelée, anciennement exploités aux sites de Hautmont et de Petit-Mont, sites de références en géologie.

# BOTANIQUE & GÉOLOGIE

Membre	Formation	Etage	Série	Système
	Famenne (FAM)	Famennien	Dévonien	Dévonien
	Matagne (MAT)	Frasnien		
Monticules micritiques "récifs de marbre rouge"	Neuville (NEU)		Frasnien	supérieur
Boussu-en-Fagne (BOU)	Grands Breux (GBR)			
Bieumont (BMT)		Lion (LIO)		
Ermitage (ERM)	Moulin Liénaux (MLX)			
Chalon (CHA)		Arche (ARC)		
	Nismes (NIS)	Givetien	Dévonien moyen	Dévonien
	Fromelennes (FRO)			
	Mont d'Hairs (MHR)			

Colonne stratigraphique de la Calestienne et du Massif de Philippeville (parties orientale et méridionale). (DUMOULIN V. et MARION J.-M., 1997)



Le massif de Philippeville. Un aspect du frasno-givetien de la vallée de l'Hermeton. (DEMOULIN, V. et MARION, J.-M. modifié 1997). [FR= faille]

## Après-midi : Soulme et le Condroz de l'Hermeton (H5.54.44)

Sur la route entre Vodelée et Gochenée, il faut mentionner la présence, en bordure des prairies, de nombreux pieds fleuris de *Bunias orientalis*.

Au départ de l'ancienne scierie de marbre, nous abordons la partie condruzienne de l'Hermeton par la route Gochenée-Rosée qui, à peu de choses près, fait limite entre le Massif de Philippeville et le Condroz.

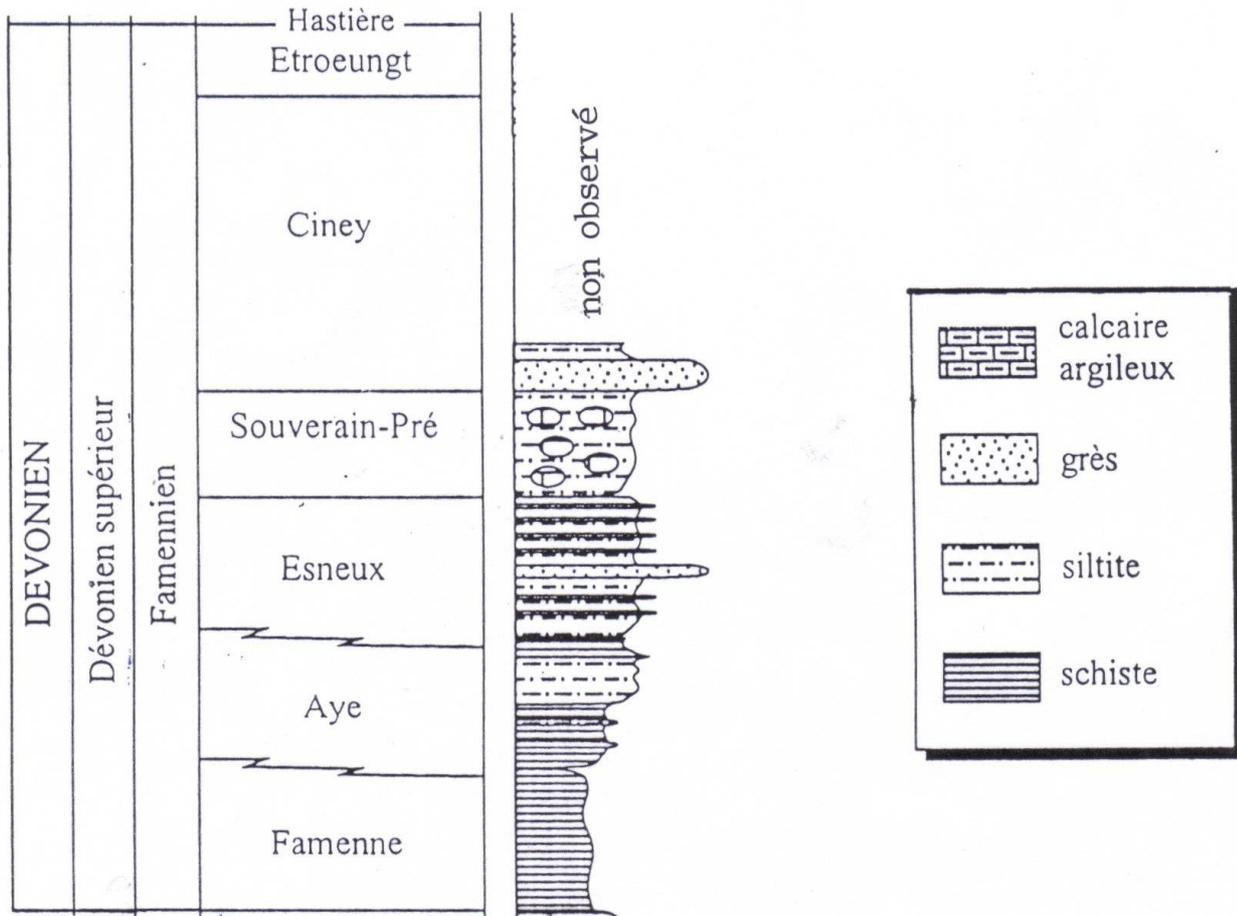
En rive gauche, jusqu'à l'ancien moulin de Praile, la vallée correspond aux shales du Famennien inférieur et s'ouvre largement dans un vaste ensemble de prairies décorées de genêts en fleurs.

Dès que l'on aborde le premier synclinal, la

vallée se rétrécit avec des versants boisés beaucoup plus pentus.

En fait, des shales très érodibles font place aux grès fins et micacés (les fameux « psammites » du Condroz) et aux schistes argileux de la Formation d'Esneux qui bordent de part et d'autre le fond du pli occupé par les grès et siltites à nodules calcaires de la Formation de Souverain-Pré, contenant de nombreux crinoïdes.

Des parois, dégagées de la végétation envahissante, laissent entrevoir des rochers à nombreuses petites cavités, correspondant à l'emplacement des nodules dissous par les eaux acides.



Le Famennien du Condroz de l'Hermeton

Dans la première partie du parcours, on retiendra surtout la présence d'une étroite prairie à *Glyceria notata* (= *G. plicata*) occupant une zone déprimée et humide du chemin. Le groupement à *G. notata* est une association des ruisselets, bourniers et fossés sur substrat calcaire, marneux et argileux, évitant les sols ou les eaux acides. De petites cuvettes argileuses à *Stellaria alsine* s'ouvrent dans l'herbu du chemin et une végétation pionnière des clairières et des coupes forestières s'installe le long du chemin : *Digitalis purpurea*, *Epilobium angustifolium*, *Senecio ovatus*, *Myosotis sylvatica*, *Arctium nemorosum*, *Fragaria vesca*,...

Entre les deux petits affluents (ruisseaux de Belvaux et de Jerdinet), une vaste zone marécageuse de fond de vallée est occupée par plusieurs formations herbacées

eutrophes :

- une magnocariçaie à *Carex riparia* et *Lysimachia vulgaris* avec, en bordure, quelques pieds de *Carex nigra* en touradons et de *C. strigosa*, celui-ci formant un linéaire le long du ruisseau collecteur situé plus en aval,
- une filipendulaie complétée par d'autres espèces de mégaphorbiaies : *Valeriana repens*, *Eupatorium cannabinum*, *Angelica sylvestris*, *Scirpus sylvaticus*,
- une iridaie où se mêlent d'autres espèces de roselières ; *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*, *Lythrum salicaria*, *Scutellaria galericulata*,
- une végétation composite où dominant des espèces prairiales des sols inondables : *Ranunculus repens*, *Galium palustre*, *Juncus effusus*, *Caltha palustris*, *Ajuga reptans*, *Equisetum*

palustre,...

- un groupement fontinal à *Cardamine amara* et *Chrysosplenium oppositifolium*,
- des éléments de forêt alluviale non marécageuse de l'Alnion incanae : *Rumex sanguineus*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Impatiens noli-tangere*, *Lysimachia nemorum*, *Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*, *Ribes rubrum*, *Humulus lupulus*.

•  
Juste avant d'atteindre le pont en béton qui nous permettra d'aborder la rive droite, nous notons la présence d'un petit affluent dévalant la pente, permettant à quelques beaux exemplaires de *Carex pendula* de s'installer.

En rive droite, nous retrouvons l'aulnaie-frênaie à *Aegopodium podagraria* des bords de rivière non marécageux où l'on relève : *Carex remota*, *Lysimachia nemorum*, *Circaea lutetiana*, *Veronica montana*, *Cardamine flexuosa*, *Ribes rubrum*, *Rumex sanguineus*, *Impatiens noli-tangere*, *Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*, *Festuca gigantea*, *Paris quadrifolia*, *Anemone ranunculoides*, *Allium ursinum*, *Adoxa moschatellina*, *Lamium galeobdolon*, ...

On retrouve aussi les ourlets nitrophiles en nappe caractérisés par *Lapsana communis*, *Geum urbanum*, *Urtica dioica*, *Elymus caninus*, *Stachys sylvatica*, *Aethusa cynapium* var. *gigantea*, *Alliaria petiolata*, *Glechoma hederacea*, *Galium aparine*, *Anthriscus sylvestris*, *Aegopodium podagraria*, *Silene dioica*, *Chelidonium majus*, *Cruciata laevipes*, *Lamium album*, *Chaerophyllum temulum*, *Epilobium montanum*,...

Au niveau d'affleurements silto-gréseux famenniens, on relève encore *Luzula luzuloides*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *A. trichomanes* subsp. *trichomanes*, *Hieracium maculatum*, *H. umbellatum* ; les rares *Hieracium peleterianum* et *Pulmonaria*

*montana* n'ont pas été retrouvés.

Il ne reste plus qu'à regagner la grand-route en traversant les prairies et la propriété d'une vaste ferme... avec l'assentiment mitigé du taureau mais l'aimable autorisation d'une jeune et jolie fermière au beau sourire....

### Conclusion

Quelques regrets en ce qui concerne le fond de vallée de l'Hermeton :

- la densification de la strate ligneuse, réduisant l'intensité lumineuse au niveau du sol et des parois rocheuses où se concentraient des espèces herbacées rares,
- l'eutrophisation à caractère nitrophile de la végétation herbacée rivulaire par manque de crues hivernales, en raison du niveau très bas de la rivière dont les eaux ont perdu leur limpidité d'autrefois... : les nombreux exemplaires d'ourlet et d'aulnaie-frênaie à podagraire, qui représentent le stade nitrophile ultime des forêts alluviales non marécageuses, peuvent en témoigner,
- l'assèchement graduel des zones marécageuses qui ne sont plus alimentées que par de faibles ruisseaux de versant, n'étalant plus leurs eaux qu'en périodes de fort débit.

Il n'en reste pas moins que cette vallée garde certainement encore un « intérêt esthétique, floristique et phytosociologique exceptionnel, notre dernière vallée sauvage », comme le précisait Jacques Duvigneaud dans sa correspondance de 1980. Nous sommes cependant pessimistes sur le devenir de cette vaste forêt alluviale, dépréciée par la banalisation de sa flore à dominante nitrophile. Avouons que l'« Homme » ne l'aide certainement pas à bien vieillir...

## Compléments

1. **Pour les « gallophiles »**, voici une petite liste des galles relevées au cours de la journée (dét. M.Th. ROMAIN ET J.L. GIOT) :

### Acariens ériophyidés

*Aceria aceriscampestris* : petits cornicules rouges sur feuille d'érable champêtre  
*Aceria cephaloneus* : idem sur érable sycomore  
*Aceria tetanothrix* : petites pustules laineuses sur feuille de saule marsault  
*Aceria vitalbae* (non garanti) : déformation chiffonnée de la feuille de clématite  
*Eriophyesalniincanae* : petits cornicules rouges sur feuille d'aulne blanc  
*Eriophyes convolvens* : bords enroulés et épaissis de la feuille de fusain  
*Eriophyes exilis* : petites pustules à poils dressés sur la face supérieure de la feuille de tilleul  
*Eriophyes tiliae* : cornicules rouges sur la face supérieure de la feuille de tilleul  
*Phytoptus avellanae* : déformation du bourgeon avec écailles épaissies chez le noisetier

### Diptères cécidomyidés

*Contarinia tiliarum* : épaississement de la tige et du pétiole chez le tilleul  
*Dasineura thomasiana* : enroulement marginal épaissi et très pileux de la feuille de tilleul  
*Dasineura ulmariae* : petites pustules jaunâtres sur les nervures de la feuille de reine-des-prés  
*Didymomyia tiliacea* : petits cônes mamelonnés sur la face supérieure et aplatis sur la face inférieure de la feuille de tilleul  
*Macrodiplosis dryobia* : repli décoloré et ponctué des lobes de la feuille de chêne  
*Macrolabis heraclei* : déformation et boursouffure de la feuille de berce  
*Zygobia carpini* : renflement en gousse de la nervure à la face inférieure de la feuille de charme

### Homoptères psyllidés (pucerons)

*Psyllopsis fraxini* : repli marginal épaissi de la feuille de frêne

### Hyménoptères cynipidés

*Andricus curvator* ♀♂ (génération sexuée) : renflement du pétiole et de la base de la feuille de chêne, entraînant une courbure de celle-ci ; la génération ♀♀ (parthénogénétique) entraîne une hypertrophie du bourgeon  
*Biorhiza pallida* ♀♂ : bourgeon déformé en grosse galle spongieuse (la « pomme du chêne ») ; la génération ♀♀ forme des galles semblables sur les racines  
*Neuroterus quercusbaccarum* ♀♂ : galle printanière verte, sphérique et charnue sur le pétiole et la face inférieure de la feuille de chêne ; la génération ♀♀ forme des petites lentilles brunes sur la feuille en été  
*Pediaspis aceris* : galles sphériques vertes puis brunes sous la feuille des érables sycomore et plane (on peut aussi la rencontrer sur les racines)  
*Timaspis lampsanae* : renflement déformant de la tige de l'ampélisme

### Ascomycètes

*Taphrina sadebeckii* : cloques pourprées sur la feuille d'aulne

2. **Pour les entomologistes** : au bord de la route de Souleme, là où les affleurements offrent une végétation thermophile, MARTINE HUYGHEBAERTS a attrapé (puis relâché !) un Flambé (*Iphiclides podalirius*), en limite nord de sa répartition dans notre pays, une Mégère (non apprivoisée : *Lasiommata megera*) aux ailes ponctuées de gros ocelles à pupille blanche et d'une rangée de petits visibles sur les deux faces, et l'Argus frêle (*Cupido minimus*), le plus petit lycène d'Europe occidentale.

3. **Les mycologues** se régaleront en apprenant la présence de *Coprinus xanthothrix* (dét. PATRICK DEGROOTE), espèce assez rare à ozonium orangé, poussant sur les débris ligneux.

### Ouvrages consultés

LELOUCHIER PAUL. Contribution à l'étude écologique des versants de vallée. Vallée de l'Hermeton. Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique, T. 92, juin 1960.  
LEURQUIN JEAN. Sortie botanique du 11 avril 1999. Bulletin des Naturalistes de Charleroi, N° 3 (juillet 1999).  
Cartes géologiques et topographiques au 1/25000 : Sautour-Surice : 58/1-2 ; Philippeville-Rosée : 53/5-6  
La documentation géologique (7 feuilles) distribuée lors de l'excursion peut être obtenue gratuitement en s'adressant à J.Leurquin (084/36 77 29 ou fc127537@skynet.be)

Dimanche 25 mai

## Matinée d'observation des oiseaux à Pondsôme

MARC PAQUAY

*La composition de l'avifaune change beaucoup d'une saison à l'autre, en un même endroit. Pour ces raisons, nous avons choisi le même circuit que celui que nous avons emprunté lors de l'activité du 30 mars ( et vous constaterez, dans le calendrier, qu'il en sera de même à la date du 31 août !).*

Au lieu même du rendez vous, en guise d'introduction, nous observons le va-et-vient des Hirondelles de fenêtre : environ vingt nids sont visibles sous la corniche de l'église, plusieurs sont « squattés » par des moineaux domestiques, de nouveaux nids sont en cours de construction ...

Nous nous rendons vers Mossia (pont sur la Wimbe) afin d'y débiter réellement notre promenade d'observation. Pas de Cincle plongeur sur le bords du ruisseau mais des fientes sur les pierres émergentes ... elles indiquent clairement que l'oiseau est là ! Un couple de Grives litornes est en alerte, les nids doivent être proches. La ripisylve de la Wimbe, bordée de prairies, constitue un biotope idéal pour la litorne. Les vieux peupliers montrent de nombreuses cavités de tailles différentes. D'après le diamètre des trous, on peut imaginer qu'elles ont été creusées par différentes espèces de pics (pic vert, épeiche, épeichette).

Le polypore soufré (*Laetiporus sulfureus*) pousse bien sur ces vieux bois tendres. La pourriture blanche provoquée, au cœur du bois, par ce champignon aide justement le travail de creusage de nos pics ...

Dans la prairie alluviale de la Wimbe, près du hameau de Mossia, nous localisons un Bruant des roseaux sur son poste de chant. Cette espèce est toujours fort intéressante à recenser car elle est de moins en moins présente dans les prairies humides de Famenne. Il faut dire aussi que ces milieux se raréfient, hélas, fortement.

Dans le superbe bocage situé derrière le hameau de Mossia, nous pourrions faire

quelques points d'écoute et d'observation. Les Fauvettes des jardins sont bien représentées (très nombreuses cette année !). Nous notons aussi deux babillantes, un Pigeon colombin, un Lorient chantant au loin dans la jeune chênaie et un couple de Pie grièche écorcheur que nous observons de près.

Dans la traversée d'un petit bois sur calcaire (les Rochettes) nous entendons un Pouillot siffleur. Peu après, nous abordons la plaine bocagère et les environs du hameau d'Eclaye. Le couple de Tarier pâtre que nous avons repéré en mars est toujours bien là : il est en forte alerte, il nous suggère la présence de jeunes au nid.

Une petite halte au niveau du ruisseau d'Eclaye nous permet d'observer quelques demoiselles ... bien jolies : *Pyrrhosoma nymphula* (5 ex.), *Coenagrion puella* (1 mâle) et surtout *Coenagrion mercuriale* (Agrion de Mercure), espèce Natura 2000 représentée ici par une dizaine de mâles.

Au nord d'Eclaye, des prairies humides remarquables (dont il serait impératif d'assurer la protection au rythme où la nature se dégrade en Famenne !) accueillent Rossignol, Rousserolle verderolle, Bruant des roseaux, Hypolais polyglotte et une Rousserolle effarvate en passage ... ce n'est pas mal !

Nous bouclons la boucle vers Mossia sur ces observations bien intéressantes ... et fixons rendez vous aux intéressés, pour la même balade, à la fin du mois d'août !

## Dimanche 1<sup>er</sup> juin Journée d'initiation à l'étude des graminées à Lavaux-Sainte-Anne et Hour

JEAN LEURQUIN & PIERRE LIMBOURG

Une vingtaine de participants attentifs se sont attelés avec enthousiasme à l'observation et la détermination des graminées qui n'ont maintenant plus de secrets pour eux ! Le ciel lumineux et le soleil généreux ont certainement apporté leur contribution efficace à cette belle et enrichissante journée...

### Focant (basse Famenne), réserves de la Comogne : prairies sur schistes famenniens

Graminées des prairies mésophiles, mésotrophes à eutrophes, souvent alternativement fauchées et pâturées (Classe des Arrhenatheretea elatioris) : *Anthoxanthum odoratum*, *Arrhenatherum elatius*, *Bromus commutatus*, *B. hordeaceus*, *Cynosurus cristatus*, *Dactylis glomerata*, *Festuca pratensis*, *F. rubra*, *Holcus lanatus*, *Lolium perenne*, *Phleum pratense*, *Poa pratensis*, *P. trivialis*, *Trisetum flavescens*.

Graminées des prairies sur sols inondables, engorgés ou non, essentiellement minéraux, mésotrophes à eutrophes (Classe des Agrostietea stoloniferae) :

- sur sols subissant des inondations de courte durée : *Agrostis stolonifera*, *Alopecurus pratensis*, *Elymus repens*, *Bromus racemosus*, *Festuca arundinacea*, *Hordeum secalinum*
- sur sols longuement inondables : *Alopecurus geniculatus*, *Glyceria notata*.



www.tela-botanica.org

### Hour, Croix Gérard (haute Famenne) : banquette sur siltites famenniennes

*Aira caryophylla*, *A. praecox*, *Festuca lemanii*, *Koeleria macrantha*, *Poa annua*, *P. compressa*, *Vulpia bromoides*.

Les espèces soulignées caractérisent l'Alliance du Thero-Airion qui regroupe les communautés sur sables, arènes et dalles siliceuses.

### Lavaux-Ste-Anne, réserve du Gros Tienne : pelouse calcicole sur calcaires et schistes frasniens

Classe des Festuco-Brometea erecti : *Brachypodium pinnatum*, *Briza media*, *Bromus erectus*, *Festuca lemanii*, *Koeleria macrantha*, *K. pyramidata*

#### Remarques

Un rapport détaillé sur les réserves de la Comogne (11 pages) a été rédigé en 2003 par J. LEURQUIN : il présente les diverses espèces végétales au sein des groupements prairiaux respectifs. Il est disponible sur simple demande.

Un compte rendu de la prospection botanique et entomologique de la réserve naturelle RNOB de la Comogne a été rédigé par MARC PAQUAY dans les Barbouillons de septembre 2003.

## Complément

Grâce à l'intervention de Marie Lecomte, nous avons pu rassembler une douzaine de pelotes de réjection de chouette effraie, récoltées dans le fenil de la grange de la Comogne.

Voici le résultat de la décortication (6 pelotes de jour, 4 pelotes de nuit, 2-3 pelotes incomplètes) :

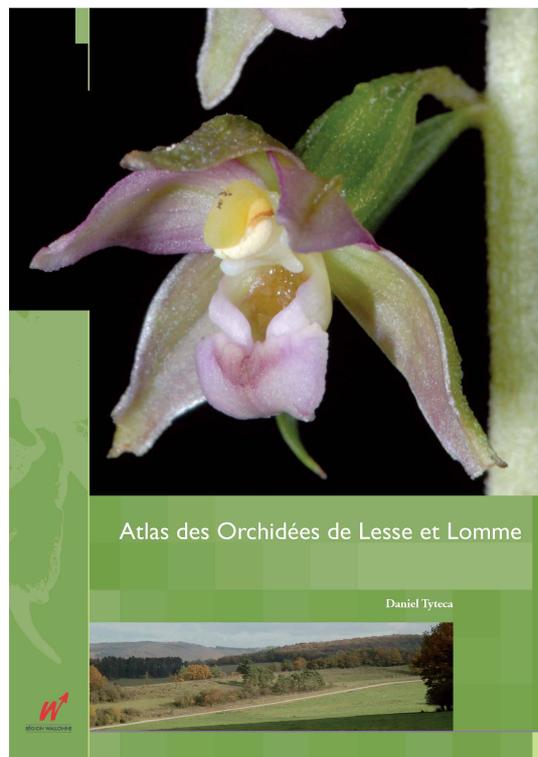
Espèce	Pelotes complètes	Pelotes incomplètes
<i>Microtus arvalis</i> (Campagnol des champs)	12	
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Campagnol roussâtre)	2	1
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Mulot sylvestre)	4	1
<i>Sorex araneus</i> (Musaraigne carrelet)	2	
<i>Sorex coronatus</i> (Musaraigne courronnée)	1	
<i>Sorex sp.</i>	1	
<i>Crocidura russula</i> (Musaraigne musette)	2	
Nombre total de proies	24	
Nombre moyen par pelotes	3	

## Sortie de l'Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme.

TYTECA D., 2008. **Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme.** Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement. Série « Faune - Flore - Habitats » n°3, Gembloux, 216 pp.

Commandes à introduire auprès de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement,  
Avenue Prince de Liège,  
15 - 5100 Jambes  
Tél. 081/33.50.50  
Prix de vente: **25 €**

**Toutes nos félicitations à Daniel pour ce travail !**



## Dimanche 8 juin Prospection malacologique – Transect du Fond de Thion, à Han-sur-Lesse

BRUNO MARÉE

Le Fond de Thion, entre Han-sur-Lesse et Wavreille, correspond au prolongement est du synclinal de Han. Sur son versant nord, exposé au sud, la Grande Tinémont « culmine » à plus de 300 m d'altitude et constitue un imposant massif calcaire couvert de taillis forestier. Au sud, le versant exposé au nord présente les mêmes calcaires givetiens. En bas de pente, on rencontre une importante diversité de feuillus et quelques plantations de mélèzes. Le versant est occupé par une forêt mixte où domine le hêtre. Au-delà des éboulis calcaires du sommet, les pins noirs et sylvestres laissent suffisamment d'espace pour le développement d'un sous-étage forestier où se développent de nombreuses espèces végétales des milieux calcaires.

A l'est, sur les hauteurs de Wavreille, les deux versants calcaires du synclinal se rejoignent en formant une boucle de surface, l'ensemble des plissements qui marquent la région de Rochefort – Han-sur-Lesse s'ennoyant vers l'ouest. Toutefois, nous réalisons notre transect à l'entrée du Fond de Thion, non loin de la chavée de la Lesse et des rochers de Griffaloux, là où affleurent encore des schistes correspondant aux assises géologiques plus jeunes localisées sur l'axe du synclinal. Cette zone schisteuse est exploitée en prairie pâturée.

En 1998 et 1999, deux prospections malacologiques s'étaient concentrées sur le versant sud de la Tinémont (Les Barbouillons, 1998, p. 116 et 1999, p. 91). La récolte de terrain et un tamisage d'échantillons de terre avaient permis de recenser 26 espèces différentes.

Pour poursuivre le travail, nous optons assez logiquement pour une prospection du versant exposé au nord, en distinguant trois stations : bas de pente (1), milieu de versant

(2) et éboulis calcaire du sommet (3).

Comme toujours, l'équipe traînaille, se laisse distraire par la minuscule mouche qui passe, par la moindre élytre de coléoptère ou par les poils urticants de la première chenille rencontrée. Les « crachats de coucou » des Cercopes en amusent plus d'un qui y délogent la petite larve verte. On repère *Picromerus bidens*, à l'état larvaire, une punaise qui obtient la sympathie de chacun pour son rôle de prédateur des chenilles et des larves de certains coléoptères. Puisqu'on parle de coléoptères, on observe *Anisoplia agricola*, mais le pauvre est totalement envahi par une armée de minuscules acariens de couleur orange dont on suppose qu'ils ne sont pas là uniquement pour le chatouiller : un parasitisme envahissant, probablement. Deux mètres plus loin, c'est une très belle chenille d'une noctuelle, *Viminia rumicis*, qui attire encore notre attention et dévoile ses couleurs chatoyantes sous les loupes. Bref ! On n'a pas encore abordé la côte menant sur le versant à prospecter, on piétine toujours à la lisière forestière, en bordure d'une vaste prairie aux herbes hautes, et la matinée est déjà bien avancée. Mais, on a déjà pris beaucoup de plaisir à observer cette nature qui émerge doucement d'une nuit fraîche et de plusieurs jours d'humidité et de pluies abondantes. Nous émergeons doucement avec elle...

Les mollusques, très heureux des conditions climatiques décrites ci-dessus, nous attendent sans impatience.

FAMILLE AGRIOLIMACIDAE



DEROCERAS RETICULATUM

## Liste des espèces (par ordre alphabétique)

	1	2	3
<i>Arion intermedius</i>	X		
<i>Arion rufus</i>	X		
<i>Arion silvaticus</i>	X		
<i>Arion subfuscus</i>	X		
<i>Carychium tridentatum</i>	X		X
<i>Cepaea hortensis</i>	X	X	X
<i>Clausilia bidentata</i>	X		
<i>Clausilia parvula</i>	X		
<i>Cochlodina laminata</i>	X	X	
<i>Deroceras reticulatum</i>	X		
<i>Discus rotundatus</i>		X	
<i>Helicodonta obvoluta</i>	X		X
<i>Limax cinereoniger</i>		X	X
<i>Macrogastra rolphii</i>		X	
<i>Monachoides incarnatus</i>		X	
<i>Oxychilus cellarius</i>		X	
<i>Pomatias elegans</i>	X		
<i>Vitrina pellucida</i>			X

Soit 18 mollusques, dont 6 limaces, un « score » moins bon que pour les prospections du versant sud, même si trois espèces nouvelles n'avaient pas été signalées sur ce versant sud : *Arion silvaticus*, *Limax cinereoniger* et *Macrogastra rolphii*. Toutefois, nous sommes loin d'avoir épuisé le gisement et d'autres espèces sont certainement à répertorier. Il faudra donc y revenir...

En guise de consolation, nous prélevons un demi-décimètre cube de terre de surface dans chacune des stations pour pouvoir en trier le contenu, bien à l'aise, à domicile. La terre est étalée dans un large bac à fond plat. Un premier tri manuel est effectué à l'aide d'une pince et d'une aiguille montée. Les feuilles, déchets organiques et petits cailloux sont éliminés. Le bac est rempli de deux à trois centimètres d'eau. L'ensemble est mélangé délicatement pour morceler les particules de terre. Puis, avec un peu de patience, on voit apparaître en surface les petites coquilles blanches qui flottent et qui sont récoltées à la pince. On laisse décanter. L'eau est éliminée par divers écumages successifs et, en basculant le bac d'un côté à l'autre, le dépôt de fond est

trié... C'est un peu laborieux, mais qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour la science et puis, quand on n'a rien d'autre à faire...

Résultats un peu décevants cette fois :

1. Terre collante, argileuse, avec de nombreux petits déchets de bois, des feuilles de chêne, d'érable sycomore et des samares. Observation de nombreux cloportes, dont de petits roses, des vers blancs du genre *Gordius*, de minuscules araignées, un ver de terre et un petit myriapode. Côté mollusques, un gros *Helicodonta obvoluta* et 7 coquilles de *Carychium tridentatum*, moins de deux millimètres de hauteur dans la force de l'âge !
2. Terre brun foncé à noire avec de nombreux déchets organiques, glands, faînes, feuilles de hêtre, mycélium abondant, petits cailloux calcaires. Beaucoup de vie dont des petits collemboles blancs et des vers du genre *Gordius*. Deux *Cochlodina laminata*.
3. Terre brun foncé prélevée entre les éboulis calcaires avec beaucoup de matière organique. Trois exemplaires de *Carychium tridentatum* et deux juvéniles de *Zonitidae* avec 2 tours de spire pour un diamètre d'environ 1 mm. Les coquilles sont un peu écrasées et la détermination est délicate : probablement *Aegopinella pura* (?). Même chose pour une autre coquille brisée d'un *Zonitidae* présentant 4 tours de spire à croissance lente et régulière pour un diamètre de moins de 3 mm...

*Voilà ! Merci aux prospecteurs du jour ! La malacologie ne draine pas les foules, mais ce sont les meilleurs qui appliquent, à la lettre, la pensée célèbre de Voltaire. En 1768, il écrivait : « Les limaçons... sont des objets assez dignes de la curiosité d'un philosophe ». Voltaire ne cultivait sans doute pas de salades dans un petit potager...*

## Dimanche 15 juin Journée dans la réserve naturelle de l'Hof Ter Musschen (Woluwe St Lambert)

---

CLAIRE DICKER

*Tout commença par une gageure<sup>1</sup> en 2007 ...*

*Les Natus de la Haute Lesse avaient invité les membres de la Cebe (Commission de l'environnement de Bruxelles et environs) à une sortie détermination insectes. A la fin de la journée, tous se retrouvaient devant un verre et un bout à grignoter au « Petit bouchon ». Les Cébéens leur parlent alors de leur tout nouveau projet : la remise en fonctionnement d'un vieux fournil du 19<sup>ème</sup> siècle. Dans l'assemblée fuse : « on voudrait bien voir comment les Bruxellois font du pain ! ». Et voilà le défi à relever et le point de départ de l'invitation du 15 juin.*

Malheureusement, peu de personnes se sont déplacées jusqu'à nous mais je ne pense pas qu'elles ont été déçues. Emile a tout de suite mis la main à la pâte et s'est amusé toute la journée au fournil tandis que Marc était émerveillé par le côté campagnard de l'Hof Ter Musschen<sup>2</sup>, petit écrin de verdure enserré de toutes parts par la ville.

Une matinée ensoleillée fut consacrée à la visite du site. Ensuite l'après-midi, dispersion dans la nature sauvage de la réserve pour déterminer ou prendre des photos ...

Le ciel devenu menaçant, on se hâte vers une petite mare pour quelques photos et déterminations. Il a fallu rebrousser chemin en catastrophe. L'orage et les bourrasques de vent nous menaçaient. Les branches craquaient dangereusement au-dessus de nos têtes et nous rentrons nous réfugier au fournil avant la « drache »<sup>3</sup>.

Ouf, nous l'avons échappé belle. Une grosse branche est pourtant tombée près de nous dans la Woluwe.

La pluie est tombée tout le reste de l'après-midi nous empêchant de continuer nos recherches entomologiques. Marc en a profité pour tirer quelques clichés lors de l'enfournement et défournement du pain.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse sont rentrés contents avec un pain sous le bras et de ce jour je retiendrai cette petite phrase que J-Y BAUGNÉE a répété au moins trois fois dans la journée : « et bien Marc, c'est bien la première fois qu'on te voit à Bruxelles ». Avis aux amateurs Natus de la Haute-Lesse. Et qu'on se le dise et se le répète dans les chaumières : ces kiekefretters<sup>4</sup>, ça est quand même des castars, une fois !

1 D'après Larousse : se dit d'une chose si étrange, si singulière qu'on est tenté d'y voir une sorte de pari.

2 Clos des moineaux

3 Pluie battante

4 « Mangeurs de poulets » surnom donné aux habitants de Bruxelles.

## Liste des insectes observés le 15 juin 2008 à l'Hof ter Musschen (J.-Y. BAUGNÉE)

<b>ACARI</b>	<b>Eriophyidae</b>	<i>Aceria ulmicola</i> (Nalepa)	Galles sur Ulmus
		<i>Cecidophyes galii</i> (Karpeles, 1884)	Galles sur Galium
<b>HETEROPTERA</b>	<b>Miridae</b>	<i>Amblytulus nasutus</i> (Kirschbaum, 1856)	10
		<i>Deraeocoris flavilinea</i> (A. Costa, 1862)	10
		<i>Leptopterna dolabrata</i> (Linnaeus, 1758)	50
		<i>Orthotylus marginalis</i> Reuter, 1883	50
		<i>Plagiognathus arbustorum</i> (Fabricius, 1794)	5
		<i>Salicarus roseri</i> (Herrich-Schaeffer, 1838)	1
		<i>Stenodema calcarata</i> (Fallèn, 1807)	10
		<i>Stenotus binotatus</i> (Fabricius, 1794)	30
	<b>Anthocoridae</b>	<i>Anthocoris nemorum</i> (Linnaeus, 1761)	2
		<i>Orius niger</i> (Wolff, 1811)	1
	<b>Pentatomidae</b>	<i>Peribalus vernalis</i> (Wolff, 1804)	1
<b>Coreidae</b>	<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	1	
<b>Lygaeidae</b>	<i>Kleidocerys privignus</i> (Horvath, 1894)	1	
	<i>Scolopostethus thomsoni</i> Reuter, 1875	2	
<b>HOMOPTERA</b>	<b>Cixiidae</b>	<i>Cixius nervosus</i> (Linnaeus, 1758)	1
	<b>Delphacidae</b>	<i>Chloriona smaragdula</i> (Stal, 1853)	1
	<b>Aphrophoridae</b>	<i>Aphrophora alni</i> (Fallèn, 1805)	5
		<i>Aphrophora salicina</i> (Goeze, 1778)	1
		<i>Philaenus spumarius</i> (Linnaeus, 1758)	10
	<b>Cicadellidae</b>	<i>Arthaldeus pascuellus</i> (Fallèn, 1826)	2
		<i>Cicadella viridis</i> (Linnaeus, 1758)	1
		<i>Idiocerus stigmatalis</i> Lewis, 1834	5
	<b>Aphididae</b>	<i>Tetraneura ulmi</i> (Linnaeus, 1758)	Galles sur Ulmus
	<b>Psyllidae</b>	<i>Baeopelma foersteri</i> (Flor, 1861)	2
		<i>Psylla buxi</i> (Linnaeus, 1758)	Galles sur Buxus
<i>Psyllopsis fraxini</i> (Linnaeus, 1758)		Galles sur Fraxinus	
<b>ODONATA</b>	<b>Calopterygidae</b>	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782)	> 30
	<b>Coenagrionidae</b>	<i>Ischnura elegans</i> (Van der Linden, 1820)	2
		<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	10
	<b>Libellulidae</b>	<i>Libellula depressa</i>	1 M
		<i>Coenagrion puella</i>	10, accoupl. et ponte
<b>COLEOPTERA</b>	<b>Cerambycidae</b>	<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)	1 (tas de buches), 1 sur Pyrus
	<b>Coccinellidae</b>	<i>Anisosticta novemdecimpunctata</i> (Linnaeus, 1758)	1
		<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	1
		<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	> 1000
		<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i> (Linnaeus, 1761)	1 larve
<b>Cantharidae</b>	<i>Cantharis lateralis</i>	1	
<b>DIPTERA</b>	<b>Solvidae</b>	<i>Solva marginata</i> (Meigen, 1804)	2 (tas de buches)
	<b>Stratiomyidae</b>	<i>Beris vallata</i> (Forster, 1771)	3
		<i>Chloromyia formosa</i> (Scopoli, 1763)	1
		<i>Microchrysa polita</i> (Linnaeus, 1758)	1
		<i>Oplodontha viridula</i> (Fabricius, 1775)	1
		<i>Oxycera rara</i> (Scopoli, 1763)	5
		<i>Stratiomys potamida</i> Meigen, 1822	3
<i>Vanoyia tenuicornis</i> (Macquart, 1834)	1		

# PROSPECTION NATURALISTE

	<b>Syrphidae</b>	<i>Chalcosyrphus nemorum</i> (Fabricius, 1805)	1 (tas de buches)
		<i>Episyrphus balteatus</i> Degeer, 1776	2
		<i>Eupeodes luniger</i> (Meigen, 1822)	1
		<i>Neoascia tenur</i> (Harris, 1780)	1
		<i>Pyrophaena rosarum</i> (Fabricius, 1787)	1
		<i>Temnostoma bombylans</i> (Fabricius, 1805)	1 (tas de buches)
		<i>Tropidia scita</i> (Harris, 1776)	5
		<i>Xylota sylvarum</i> (Linnaeus, 1758)	1 (sentier Woluwe)
	<b>Tephritidae</b>	<i>Tephritis conura</i> (Loew, 1844)	1
<b>ARANEAEHYMENOPTERALEPIDOPTERA</b>	<b>Adelidae</b>	<i>Nemophora degeerella</i> Linnaeus, 1758	1
	<b>Gracillariidae</b>	<i>Cameraria ohridella</i> Deschka & Dimic, 1986	Mines sur Aesculus
	<b>Oecophoridae</b>	<i>Crassa unitella</i> (Hubner, 1796)	1
	<b>Formicidae</b>	<i>Lasius brunneus</i> (Latreille, 1798)	100
		<i>Myrmica rubra</i> Linnaeus, 1758	10
	<b>Chrysididae</b>	<i>Trichrysis cyanea</i> (Linnaeus, 1758)	1
	<b>Vespidae</b>	<i>Vespula vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	2
<b>ARANEAE</b>	<b>Tetragnathidae</b>	<i>Tetragnatha extensa</i>	1 F
	<b>Araneidae</b>	<i>Araniella cucurbitina</i>	1 F
		<i>Larinioides cornutus</i>	1 F

## Quelques commentaires...

**Salicarus roseri** est un petit miride salicicole peu commun, recensé seulement de 6 localités du nord-ouest du pays. Il ne semble pas avoir été signalé à ce jour de la région de Bruxelles-Capitale. 1 ex. a été trouvé sur les grands saules le long du sentier de la Woluwe.

**Chloriona smaragdula** est un delphacide lié au roseau comme toutes les espèces du genre *Chloriona*. Les femelles sont vertes et brachyptères, les mâles grisâtres et macroptères. Sa distribution en Belgique est encore méconnue mais paraît localisée; elle est actuellement connue de 5 localités et est nouvelle pour la région de Bruxelles-Capitale. Un seul mâle a été récolté ... dans la roselière.

**Vanoyia tenuicornis** est sans doute la rareté entomologique de la journée. Ce tout petit diptère de 3 à 4 mm de long, noir avec le scutellum jaune, a en effet été mentionné de deux localités belges, Mons en 1905 et De Panne en 1961. Toutefois, de récentes recherches ciblées en Flandre orientale ont montré que l'espèce était un peu plus répandue que ce que l'on croyait et passait inaperçue à cause de ses dimensions et sa coloration foncée. Nous l'avons personnellement capturée il y a quelques années dans le Torfbroek à Berg, donc pas très loin de l'Hof ter Muschen. *V. tenuicornis* n'en demeure pas moins un élément très intéressant de la faune locale et un indicateur des zones humides bien préservées. En outre, sa distribution générale, centrée sur l'Europe occidentale, apparaît très fragmentée. Espèce nouvelle pour la région bruxelloise.

## Avril 2008 Identification des micromammifères à partir de pelotes de régurgitation de Chouette effraie (*Tyto alba*)

JEAN LEURQUIN

Après une première étude effectuée à partir de pelotes provenant de Maissin, en basse Ardenne (Barbouillons n°232, nov.-déc. 2006, p. 135-137), il nous semblait intéressant de faire apparaître des données qui concernent la Famenne schisteuse.  
C'est cette fois Gérard Minet qui nous a transmis un lot d'une centaine de pelotes provenant de la Ferme du Bois à Feschaux (Beuraing), avec l'intention d'en suivre l'évolution

### ANALYSE DES PELOTES : TABLEAU RECAPITULATIF

Espèce	Nombre	Pourcentage
<i>Microtus agrestis</i> (Campagnol agreste)	4	1,9
<i>Microtus arvalis</i> (Campagnol des champs)	110	52,4
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Campagnol roussâtre)	9	4,3
<i>Pitymys subterraneus</i> (Campagnol souterrain)	1	0,5
<i>Apodemus sylvaticus</i> (Mulot sylvestre)	14	6,6
<i>Apodemus flavicollis</i> (Mulot à collier)	5	2,4
<i>Apodemus sp.</i>	8	3,8
<i>Sorex minutus</i> (Musaraigne pygmée)	5	2,4
<i>Sorex araneus</i> (Musaraigne carrelet)	12	5,7
<i>Sorex coronatus</i> (Musaraigne couronnée)	7	3,3
<i>Sorex sp.</i>	4	1,9
<i>Crocidura russula</i> (Musaraigne musette)	31	14,8
Nombre total de proies	210	
Nombre de types de proies	10	
Nombre de pelotes complètes	80	
Nombre de proies par pelote	2 à 3	
Date de réception et analyse des pelotes : 10-04-2008		

### OBSERVATIONS

Le milieu ouvert, régi essentiellement par le pastoralisme, explique la forte fréquence des campagnols (60% des proies), la faible représentation des mulots (13%) et l'absence de musaraignes aquatiques (crossopes).

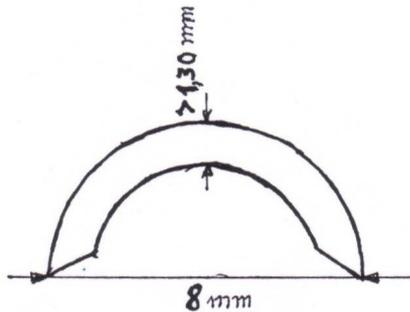
Rappelons le critère de détermination du Mulot à collier (*Apodemus flavicollis*) au moyen de la mesure du diamètre antéropostérieur de l'incisive supérieure (comm. Roland Libois) :

- diamètre > 1,25 (- 1,30) mm : *A. flavicollis* adulte ;
- diamètre < 1,25 mm : *A. sylvaticus* ou *A. flavicollis* juvénile.
- 

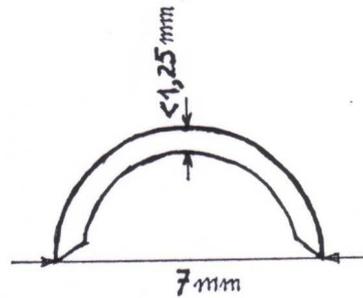
L'expérience montre que le crâne des jeunes est très souvent absent des pelotes et la petitesse des mandibules présentes n'offre aucun doute sur leur juvénilité : dans ce cas, on renseigne *Apodemus sp.* D'autre part, l'incisive supérieure dessinant un arc de cercle, la mesure de la corde qui sous-tend cet arc permet également de les distinguer à l'état adulte.

# TRAVAUX DES MEMBRES

## Incisives supérieures



*A. flavicolis*

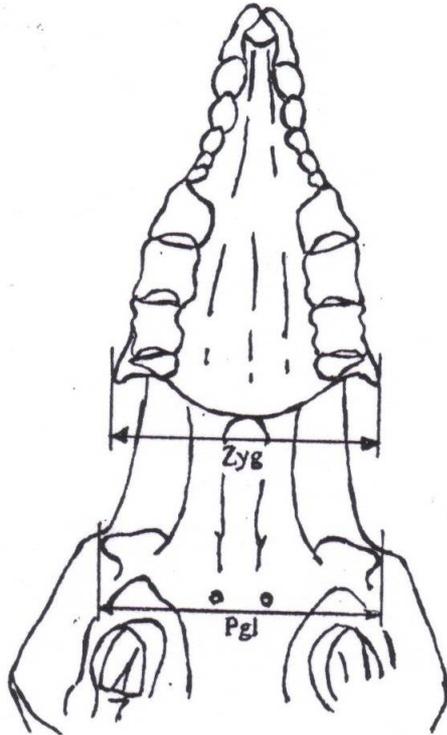


*A. sylvaticus*

Les mesures prises sur les crânes de *Sorex* (M. Pribbernow, 1998) permettent de séparer *S. araneus* et *S. coronatus*. Toutefois, ce critère, d'après R. Libois, laisse planer un doute sur sa qualité étant donné qu'il n'a pas été vérifié par une analyse des caryotypes des individus.

Nous l'avons cependant utilisé dans le tableau ci-dessus. On peut également coupler les deux espèces et indiquer dans le tableau *S. araneus/S. coronatus* : nombre : 19 – pourcentage : 9.

## Crâne



## Mandibule



Zyg. = largeur zygomatique

H = hauteur du condyle articulaire

Pgl = largeur postglenoïde

B = base du condyle articulaire

*S. araneus* :

Pgl/Zyg = 0,99-1,12

H/B = 1,16-1,47

*S. coronatus* :

Pgl/Zyg = 1,16-1,47

H/B = 1,45-1,84

## ARTICLE CONSULTE

PRIBBERNOW M., 1998. Biometrische Untersuchungen an Waldspitzmäusen (*Sorex araneus* Linné, 1758) und Schabrackenspitzmäusen (*Sorex coronatus* Millet, 1828). Naturschutz und Landschaftspflege in Brandenburg, Heft 1 : 58-59.

### Francis Collet nous a quittés...

Nivellois d'origine, il s'était établi à Wellin après sa désignation comme greffier du tribunal de la Justice de Paix de ce canton. Tout en restant un véritable « Aclot » de cœur, il fit bientôt de la Haute-Lesse son territoire de prédilection, travaillant à sa renommée qu'il voulait égale à ses atouts paysagers et touristiques. Responsable du S.I. de la Haute-Lesse, il organisa des promenades par des guides compétents, qui connurent un franc succès. Ces activités furent le terreau où germa le Cercle des Naturalistes de la Haute-Lesse. Les guides enthousiastes, P. Limbourg, J. Weis, l'abbé Petitjean répondirent au souhait de beaucoup de promeneurs avides de plus d'informations, de mieux comprendre cette nature miraculeusement conservée dans cette région où villages, campagnes, forêts, chemins et rivières forment un ensemble si harmonieux, si riche et apaisant pour l'homme hostile au grégarisme des campings-caravanings et à un modernisme outrancier et destructeur.

En 1968, les trois animateurs de ces promenades provoquèrent une première réunion des personnes intéressées au local des « Caracolis » de Belvaux. Là furent établis les fondements de notre Association. Bien qu'il ne fût jamais partie de son comité, Francis Collet le soutint dès la première heure et son intérêt pour les Naturalistes de la Haute-Lesse ne se démentit jamais; jusqu'à son décès, il encouragea leurs activités, soutint leurs positions et resta attentif à leur action alors même que ses problèmes de santé ne lui permettaient plus de participer aux sorties programmées.

La vaste curiosité de Francis l'amena aussi à s'intéresser à l'histoire de Wellin. Il fut à l'origine des recherches archéologiques entreprises dans ce village par l'équipe de fouilles des Naturalistes de la Haute-Lesse. Les travaux de cette équipe débutèrent en 1977 et connurent très vite un succès retentissant, jamais démenti par les trouvailles réalisées pendant plus de vingt ans. Ce succès doit beaucoup à l'assiduité de Francis, à l'apport de ses connaissances et de ses réflexions. Le premier rapport officiel de la découverte du cimetière mérovingien de Wellin, publié dans la collection *Archaeologica Belgica* (n°213, Brux. 1979) et qui constituait la prise de date de cette découverte, fut d'ailleurs cosigné par F. Collet et M. Evrard.

Nous sommes reconnaissants à Francis pour les richesses culturelles apportées et généreusement distribuées, pour son amitié indéfectible, pour son attention aux autres et son partage de leurs soucis.

A Jeannine, son épouse, à ses enfants, les Naturalistes de la Haute-Lesse présentent leurs condoléances sincères et amicales.

(MAURICE EVRARD)

# Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L. N°412936225, Société fondée en 1968  
Siège social: Chanly

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

[Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]



L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature. Elle est reconnue comme organisation Régionale d'Education permanente par la Communauté française de Belgique et est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Ministère  
de la Communauté  
française

## Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte 000-0982523-10 des « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

## Composition du comité

<b>Pierre CHANTEUX</b> Trésorier	Rue du Seigneur, 7 6856 Fays-les-Veneurs 061/53 51 41
<b>Jean-Claude LEBRUN</b> Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
<b>Pierre LIMBOURG</b> Vice-Président	Rue Paul Dubois, 222 6920 Wellin 084/38 85 13
<b>Bruno MARÉE</b> Président	Rue des Collires, 27 5580 Han-sur-Lesse 084/37 77 77 brumaree@skynet.be
<b>Marie Hélène NOVAK</b> Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou <b>0476/75 40 96 NEW!</b> mhnovak@skynet.be
<b>Marc PAQUAY</b> Administrateur	Rue des Marmozets, 1 5560 Ciergnon 084/37 80 97 ou 0476/21 49 29 m.paquay@swing.be
<b>Daniel TYTECA</b> Administrateur	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 daniel.tyteca@uclouvain.be

### Les Barbouillons

**Bureau de dépôt légal:**  
poste de Rochefort.  
**Agrément poste n°**  
**P701235**  
**Date de dépôt:**  
**le 2 juillet 2008**  
**Ce périodique est publié**  
**avec l'aide du Ministère**  
**de la Région wallonne,**  
**Division Nature et Forêts.**

**Les articles contenus**  
**dans cette revue**  
**n'engagent que la**  
**responsabilité de leur**  
**auteur. Ils sont soumis à**  
**la protection sur les**  
**droits d'auteurs et ne**  
**peuvent être reproduits**  
**qu'avec l'autorisation de**  
**ces derniers.**

Editeur: MH NOVAK,  
Chemin des Aujes 12,  
5580 Rochefort.  
E-mail:  
barbouillons@gmail.com